

Elle entame les procédures légales
L'Algérie dénonce l'accord aérien avec les Emirats Arabes Unis P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 8 Février 2026 / N° 1266 / PRIX 20 DA



Mokhtar Naouri, expert et ex-P-DG de Cash Assurances :
«Avec la nouvelle loi, on peut espérer un meilleur développement du marché des assurances» P7



AVEC UN NOUVEAU QUAI MINÉRALIER AU PORT D'ANNABA
La filière phosphate change d'échelle et s'ouvre aux marchés mondiaux

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à la tête d'une importante délégation, était hier à Annaba pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'extension du quai minéralier. P3

Tourisme national

L'ALGÉRIE VISE HUIT MILLIONS DE VISITEURS EN 2029

P2

Il reste un symbole fort de la solidarité algéro-tunisienne
Le massacre de Sakiet Sidi-Yucef, un odieux crime colonial P2

Ramadhan 2026

L'ETAT CASSE LES PRIX

Comme lors de chaque Ramadhan, l'Etat a actionné ses mécanismes de solidarité pour répondre aux attentes du citoyen durant le mois sacré. P4



Tourisme national L'Algérie vise huit millions de visiteurs en 2029

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présenté hier à Alger les grandes lignes de la stratégie nationale du secteur pour la période 2026-2028, tout en faisant état d'un bilan positif de l'activité touristique pour l'année 2025, lors de la réunion annuelle d'évaluation avec les directeurs du tourisme et de l'artisanat des différentes wilayas. Selon Meddahi, la future stratégie nationale repose sur le soutien au tourisme interne, et la construction d'une offre touristique de qualité et authentique, dans le but de contribuer au développement de l'économie locale et de répondre aux ambitions de l'Algérie de proposer une offre reconnue pour sa qualité et son authenticité. L'objectif est de développer un tourisme qui soit en mesure de générer de larges opportunités d'investissement et d'emploi, notamment pour les jeunes, et de permettre aux familles algériennes de passer leurs vacances à l'intérieur du pays. La ministre a précisé que la stratégie s'articule autour de plusieurs axes principaux : soutenir le tourisme interne, améliorer le tourisme réceptif, encourager l'investissement, accroître l'offre d'hébergement touristique, généraliser la digitalisation et moderniser le secteur, ainsi qu'élever la qualité des services grâce à une meilleure formation. Meddahi a également indiqué que cette stratégie vise à accueillir huit millions de touristes d'ici 2029, en s'appuyant sur le développement du tourisme national dans ses volets interne et réceptif. Parmi les actions concrètes prévues figurent le développement du tourisme balnéaire, de la thalassothérapie, de la montagne, ainsi que l'achèvement du programme de modernisation et de réhabilitation du parc hôtelier public. La stratégie prévoit également le développement du tourisme saharien, du tourisme d'affaires, culturel et religieux, afin de valoriser les atouts du pays et de renforcer sa position sur les marchés internationaux. Pour ce qui est du bilan 2025, la ministre a souligné que le secteur touristique avait enregistré une dynamique notable, reflétant les efforts déployés pour promouvoir l'investissement touristique et élargir le parc hôtelier. Au cours de l'année écoulée, 129 projets touristiques ont été réceptionnés, tandis que 196 projets supplémentaires sont programmés pour 2026. Concernant la promotion touristique, Meddahi a indiqué que la participation à des événements nationaux et internationaux, ainsi que la simplification des procédures de visa touristique, ont permis d'augmenter le nombre de visiteurs étrangers à plus de 3,5 millions, en parallèle au lancement de 90 nouveaux projets touristiques.

ELLE ENTAME LES PROCÉDURES LÉGALES

L'Algérie dénonce l'accord aérien avec les Emirats Arabes Unis

L'Algérie a officiellement engagé les procédures pour dénoncer l'accord relatif aux services aériens conclu avec les Émirats arabes unis, signé à Abou Dhabi en mai 2013 et ratifié par décret présidentiel en décembre 2014. Cette décision intervient dans un contexte de tensions prolongées, liées aux ingérences et aux manœuvres géopolitiques d'Abou Dhabi dans la région, de la Corne de l'Afrique au Yémen.

PAR NASSIM TERKI

L'Algérie a entamé, hier samedi, les procédures légales et diplomatiques nécessaires pour annuler l'accord sur les services aériens conclu avec les Émirats Arabes Unis, signé à Abou Dhabi le 13 mai 2013 et ratifié par décret présidentiel du 30 décembre 2014. L'annonce, relayée par l'APS, marque un tournant dans des relations bilatérales tendues depuis plusieurs années. Selon les dispositions de l'article 22 de l'accord, la partie émiratie doit être notifiée via les canaux diplomatiques de cette dénonciation, parallèlement à l'information du Secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour la mise en œuvre des procédures requises.

Dans le cadre du transport aérien international, un accord bilatéral régit tous les aspects des vols entre deux pays, droits de transport aérien, survol, atterrissage technique, transport de passagers, marchandises et courrier, désignation des compagnies autorisées, nombre de vols hebdomadaires, capacité des avions, tarifs et mécanismes de fixation des prix, ainsi que la sécurité et la sûreté aérienne. L'annulation de l'accord affectera donc l'ensemble de ces dispo-

sitions et pourrait se traduire par l'arrêt immédiat des vols entre les deux pays.

Cette décision fait écho à des précédents similaires, comme la suspension des vols avec le Maroc, en réponse à ce que les autorités avaient qualifié de provocations répétées du régime marocain.

Les ambitions d'Abou Dhabi dans la région ont été à plusieurs reprises pointées du doigt par Alger. Après le Soudan, où les Émirats ont soutenu les Forces de soutien rapide (FSR), accusées de massacres à El-Fasher, Abu Dhabi a cherché à influencer le sud du Yémen en appuyant les milices sécessionnistes du Conseil de transition du Sud (CTS), provoquant des tensions avec l'Arabie saoudite. Les Émirats ont également joué un rôle d'intermédiaire dans le rapprochement entre le Somaliland et l'entité sioniste, reconnaissant pour la première fois l'entité sécessionniste somalienne. Cette démarche a suscité une levée de boucliers de la part de l'Arabie saoudite, de la Turquie et de l'Égypte, et constitue un exemple clair des tentatives d'Abou Dhabi d'étendre son influence économique et géopolitique dans la région.

Au Yémen, la politique émiratie a créé des frictions avec Riyad. Si l'Arabie saoudite a mené l'intervention



militaire contre les Houthis pour sécuriser ses frontières et contrer l'influence iranienne, Abou Dhabi a poursuivi son propre agenda en soutenant le CTS et en tentant d'établir des bases à Aden et sur l'archipel de Socotra, avec pour objectif d'en faire un pôle logistique et économique comparable à Dubaï.

En 2018, une tentative d'implantation militaire sur Socotra a échoué, mais Abou Dhabi a su consolider son influence via des alliances avec les chefs locaux, transformant l'île en un point d'appui stratégique et économique sous contrôle de facto des Émirats.

Les ambitions émiraties ne s'arrêtent pas au Yémen. Le géant du transport maritime DP World, implanté à Berbera (Somaliland) depuis 2016 après un échec à Djibouti, a investi plus de 440 millions de dollars pour contrôler le port et en faire un centre logistique majeur. Dans le même temps, les Émirats disposent d'une base militaire dans la région et ont facilité la reconnaissance par l'entité sioniste du Somaliland, renforçant leur influence stratégique.

Au Soudan, le soutien émirati aux FSR a contribué à intensifier le conflit avec l'autorité du général al-Burhan, provoquant des massacres dans le Darfour et un contrôle sur les mines d'or de la région, souvent aux dépens de la stabilité régionale et de la vie des populations.

Dans tous ces dossiers, Abou Dhabi agit en dehors de tout cadre coopératif régional, multipliant les interventions militaires et économiques, appuyant des factions sécessionnistes et s'imposant dans des zones stratégiques. Ses actions ont provoqué des tensions avec l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Turquie, mais aussi avec d'autres pays africains et du Golfe.

Pour Alger, la dénonciation de l'accord aérien s'inscrit donc dans une logique de protection des intérêts nationaux, face à un micro-Etat qui cherche à étendre son influence au détriment de la souveraineté et de la sécurité de ses voisins.

L'Algérie affirme ainsi son indépendance diplomatique et son refus de toute ingérence dans ses affaires ou celles de la région africaine et du Moyen-Orient. ■

IL RESTE UN SYMBOLE FORT DE LA SOLIDARITÉ ALGÉRO-TUNISIENNE

Le massacre de Sakiet Sidi-Youcef, un odieux crime colonial

Ce dimanche, le paisible village situé à la frontière algéro-tunisienne célèbre un triste évènement, survenu il y a 68 ans, et qui a constitué l'un des crimes coloniaux les plus odieux contre les populations algérienne et tunisienne.

Invoquant l'histoire, l'enseignant-chercheur en histoire à l'Université Mohamed-Cherif-Messaâdia de Souk Ahras, Yacine Khedaïria, rappelle que ce village situé à la frontière algéro-tunisienne a été bombardé le 8 février 1958 par des avions de chasse, qui ont ciblé des civils innocents alors qu'ils se rendaient au marché hebdomadaire.

«L'objectif de cette attaque était de punir collectivement les habitants de Sakiet Sidi-Youcef, pour leur soutien aux Moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) et pour

avoir pris fait et cause en faveur de la lutte pour l'Indépendance de l'Algérie», explique Yacine Khedaïria, soulignant que ce massacre était aussi une vengeance de l'armée coloniale française, qui avait subi une défaite cuisante lors d'une bataille à Djebel El Ouasta, le 11 janvier 1958, au cours de laquelle seize soldats français ont été tués.

Et à l'enseignant-chercheur de pointer «un crime imprescriptible contre l'humanité», au travers du bombardement féroce du village, un jour de marché.

Abondant dans le même sens, le chercheur en histoire moderne et contemporaine à l'université de Souk Ahras, Djamel Ouarti, a, pour sa part, considéré que ces massacres constituent «un crime colonial odieux, d'une ignominie sans nom,

qui a révélé à l'opinion publique internationale la brutalité et la sauvagerie du colonialisme français et contribué, de la sorte, à internationaliser la cause algérienne et à renforcer la sympathie internationale à son égard».

Il a rappelé que ces massacres ont entraîné la mort de 79 civils, dont 20 enfants et 11 femmes, et occasionné des blessures à plus de 130 autres, en plus de la destruction totale des infrastructures vitales du village.

Cette attaque, qui visait à rompre les liens historiques et de lutte entre les peuples algérien et tunisien, et à influencer le cours de la Révolution aux plans militaire et moral, a constitué, selon Ouarti, un tournant décisif de la lutte pour la liberté, car elle a contribué à dévoiler la fausse rhétorique coloniale devant la commu-

nauté internationale.

Les défaites politiques et militaires de la France se sont poursuivies jusqu'à l'effondrement complet de la 4e République française à la suite du coup d'Etat du 13 mai 1958, a-t-il relevé.

De son côté, Mourad Bendjeriou, de la même université, a estimé que les massacres de Sakiet Sidi-Youcef n'avaient, en aucun cas, entamé la détermination du peuple algérien à poursuivre sa lutte, ni affecté les liens de fraternité qui unissent les peuples algérien et tunisien.

Aussi les deux peuples frères mettent-ils un point d'honneur à commémorer chaque année le massacre de Sakiet Sidi-Youcef, en hommage aux victimes innocentes et pour renforcer les liens mémoriels et de solidarité entre les deux pays. R. N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdolkader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

AVEC UN NOUVEAU QUAI MINÉRALIER AU PORT D'ANNABA

La filière phosphate change d'échelle et s'ouvre aux marchés mondiaux

Journée particulière hier au port de la coquette, Annaba, où une importante délégation interministérielle, conduite par le Premier ministre Sifi Ghrieb, s'est rendue pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'extension du quai minéralier.

PAR MAHDI B

Ce mini-port, réservé aux exportations de minerais, en fait le phosphore et les produits phosphatés et dérivés, a fait l'objet d'une visite des hauts responsables en charge des secteurs des mines, de l'énergie et des transports, outre les responsables directs chargés de la réalisation de cette importante infrastructure d'import-export de produits miniers, qui sera dès son achèvement une autre porte ouverte sur le commerce international dans le cadre de la politique nationale de développement des exportations hors hydrocarbures. Arrivé au projet de phosphate intégré de Bled El Hadba lancé en 2024 dans la wilaya de Tébessa, le projet d'extension du port d'Annaba comprend notamment la réalisation d'une plateforme de base, l'extension du brise-lames principal sur 1400 mètres, la construction d'un quai minéralier de 1600 mètres de longueur et de 16 mètres de profondeur, l'aménagement d'aires arrières sur une superficie de 82 hectares, ainsi que le dragage du bassin portuaire pour améliorer son tirant d'eau à la profondeur requise. Le nouveau quai minéralier, actuellement en cours de réalisation, doit assurer le traitement et l'exportation annuelle de quelques 10 millions de tonnes de phosphate et de produits phosphatés, acheminés via le corridor ferroviaire minéralier Est, dans le cadre d'un dispositif logistique intégré reliant les zones de production aux infrastructures portuaires. Le raccordement du gisement de phosphate de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, au port d'Annaba sera assuré par une double voie ferroviaire qui doit permettre en plus de réduire les coûts de transport à l'exportation, d'améliorer la performance de la chaîne nationale du phosphate et de renforcer la compétitivité du produit algé-



rien sur les marchés internationaux. Le projet intégré de phosphates de Bled El Hadba qui est composé d'une mine ouverte en 2025 pour l'extraction du phosphate, avec une voie ferrée de 422 km reliant Bled El Hadba au port d'Annaba, fait l'objet d'un suivi permanent du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Au mois de novembre dernier lors de sa visite de travail dans la wilaya de Constantine, le Président Tebboune Abdelmadjid avait souligné que l'Algérie «se prépare à entamer l'exploitation effective de projets économiques vitaux et stratégiques qui entreront en production prochainement, parmi lesquels le projet d'extraction, de transformation et d'exportation du phosphate vers les marchés mondiaux avec une capacité de production de dix millions de tonnes par an». Il avait précisé que le projet de phosphate intégré «augmentera la production annuelle de phosphate en Algérie, la faisant passer de 2,5 millions de tonnes à 10,5 millions de tonnes.» Il a précisé que la production de minerais et d'engrais constitue «une nouvelle arme dans le monde», et mis en avant le fait que l'Etat «s'emploie ac-

tivement à consolider ces deux domaines importants». De par ses potentialités, l'Algérie figure parmi les dix premiers pays dans le monde en matière de réserves de phosphate, qui sont estimées à plus de 3 milliards de tonnes, situées dans l'Est du pays, dont la plupart se trouvent dans la mine de Bled El Hadba avec près de 1,2 milliard de tonne pouvant être exploitées pendant plus de 80 ans, selon une responsable centrale à Sonatrach. Ce projet qui fait partie des investissements majeurs de l'État dans l'Est algérien, réalisé conjointement par les groupes Sonatrach et Sonarem, permettra la création de plusieurs milliers d'emplois et des recettes d'exportation importantes, dans le cadre de la diversification de l'économie et les exportations hors hydrocarbures. La visite hier samedi, par ailleurs du Premier ministre au port d'Annaba, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République, qui a souligné l'impératif d'accélérer le rythme de réalisation du quai minéralier, en vue de son achèvement d'ici à la fin de l'année 2026, compte tenu de son caractère stratégique et de son lien direct

avec les options de diversification de l'économie nationale et de réduction progressive de la dépendance aux hydrocarbures, indique un communiqué des services du Premier ministre. Devant les cadres chargés du projet d'extension du port minéralier d'Annaba, Sifi Ghrieb a donné des instructions fermes à l'ensemble des entreprises intervenant sur le chantier, les appelant à respecter strictement les délais d'exécution, à se conformer aux cahiers des charges et à mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires afin d'assurer la réception du quai minéralier dans les délais impartis et selon les standards requis. Car en fait, il s'agit, outre le projet de phosphate de la mine de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, du projet de complexe de transformation et de production de fertilisants azotés et phosphatés d'Oued Kebrat, dans la wilaya de Souk Ahras, deux projets intégrés lancés en 2024 et qui seront réceptionnés avant fin 2026 et qui s'inscrivent dans le cadre du projet de phosphate intégré et de la politique nationale de développement des exportations hors hydrocarbures. ■

POUR SOUTENIR L'AUTOMOBILE

Fiat Algérie renforce le tissu industriel local

Fiat Algérie accélère sa stratégie de localisation industrielle et invite les entreprises algériennes à rejoindre son réseau de fournisseurs de pièces détachées pour l'industrie automobile. L'objectif affiché par le directeur général, Rawi Badji, est clair : renforcer le tissu industriel national, réduire la dépendance aux importations et créer une valeur ajoutée durable en Algérie. L'appel à partenariat s'adresse aux fabricants, investisseurs et acteurs économiques capables de fournir des composants automobiles destinés à l'usine de Tefraoui. Cette initiative s'inscrit dans la politique globale de Stellantis, qui vise à ce que plus de 30 % des pièces utilisées dans les véhicules produits localement proviennent de sous-traitants algériens. Fiat Algérie met également l'accent sur la formation et l'emploi, en veillant à ce que ses équipes soient qualifiées selon les standards internationaux. Aujourd'hui,



l'usine emploie plus de 1 000 personnes, dont un nombre significatif a bénéficié d'une formation spécialisée pour renforcer la compétitivité de la production. Cette démarche prend

tout son sens à l'approche du salon «Mechanica El Djazaïr», qui se tiendra du 10 au 12 février à Oran. L'événement constitue un plateau majeur pour les échanges industriels, ras-

semblant fabricants automobiles, producteurs de pièces détachées et acteurs complémentaires tels que fabricants de batteries et de pneus. Fiat Algérie y participera activement pour explorer de nouvelles opportunités de collaboration et bâtir des partenariats stratégiques avec les acteurs locaux et internationaux. Au-delà de la simple exposition, le salon devrait annoncer la création d'une division dédiée aux pièces détachées automobiles, chargée de structurer et de réguler ce segment, de fédérer les efforts des acteurs du secteur et d'encourager la compétitivité de l'industrie nationale. Pour Rawi Badji, cette dynamique vise à faire émerger une filière locale solide, capable d'accompagner le développement de l'industrie automobile algérienne selon les normes mondiales, tout en contribuant à la diversification économique et au renforcement des exportations hors hydrocarbures. R. E.

Éditorial l'EXPRESS

UNE NOUVELLE VOIE PREND FORME

PAR MAHREZ Z

La mise en valeur de la filière phosphate, est un des axes stratégiques de la diversification économique nationale, au vu des réserves de minerai, classées parmi les plus importantes au monde, et du potentiel énorme de valorisation locale, ainsi que des retombées escomptées à l'export. Longtemps cantonnée à un statut secondaire, la filière s'affirme aujourd'hui comme l'un des chantiers industriels les plus structurants, et les plus prometteurs pour la décennie à venir. L'enjeu de l'industrialisation en cours, consiste à consolider la filière, à travers des projets structurants, permettant de créer un relais de croissance hors hydrocarbures, de renforcer la sécurité d'approvisionnement local et de positionner l'Algérie, en tant qu'acteur important sur le marché des engrais. Le projet de phosphate intégré de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, l'un des investissements majeurs, enclenchés ces dernières années, est réalisé à 100% par des entreprises nationales, représentées par les groupes Sonatrach et Sonarem. Il dispose d'environ 1,2 milliard de tonnes de phosphate exploitable sur plus de 3 milliards de tonnes de capacités estimées à l'est du pays. L'exploitation du gisement devrait générer environ 10 millions de tonnes par an, de phosphate brut, et 6 millions de tonnes d'engrais, en plus de la création de milliers d'emplois directs et indirects. Le site est adossé à une voie ferrée de 422 km reliant Bled El Hadba au port d'Annaba, dont l'extension fait l'objet d'un suivi régulier de la part du gouvernement, afin de veiller à l'accélération de la réalisation du quai minéralier. La démarche s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, dans l'optique de l'achèvement dans les plus brefs délais, de toutes les phases du méga projet, afin de soutenir à la chaîne nationale du phosphate. Le projet minier de Tébessa permettra de passer d'une phase d'exploitation limitée de minerai, et son exportation à l'état brut, vers une transformation des ressources en richesse productive, dans le cadre d'un plan industriel, structuré autour d'un écosystème complet, allant de la mine à la chimie lourde, en passant par la logistique, le transport et l'ingénierie. La dynamique en cours dans le secteur clé du phosphate-après celle enclenchée avec un succès retentissant au sud ouest du pays, à travers le projet gigantesque de fer de Gara Djebilet, offre à l'Algérie une autre opportunité stratégique de consolider son économie et de jeter les bases d'un avenir prometteur pour les générations futures.

**Solidarité nationale
1,47 milliard de
dinars mobilisés
pour soutenir
les familles
vulnérables**

Soraya Mouloudji a annoncé hier l'octroi de près de 2 200 autorisations d'ouverture de restaurants de la Rahma pour le mois de Ramadhan à venir. Ces autorisations s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement des actions de solidarité portées par le mouvement associatif durant cette période. La ministre a précisé que cette initiative vise à soutenir les efforts collectifs de solidarité et à faciliter l'accès à des repas gratuits pour les citoyens les plus démunis durant le mois sacré. En marge de sa participation au lancement de la campagne nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, organisée sur la place de la Grande Poste à Alger, Mouloudji a révélé que son secteur avait consacré une enveloppe financière de 1,47 milliard de dinars au titre de l'allocation de solidarité Ramadhan. Cette campagne, co-présidée par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif, et la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a réuni des représentants de plusieurs instances et de la société civile. Les fonds alloués ont été coordonnés avec les collectivités locales et répartis à travers les différentes wilayas afin de garantir que les ayants droit en bénéficient pleinement. Mouloudji a également souligné la participation de plus de 300 cellules de proximité dans la campagne nationale de sensibilisation, qui vise à encourager une consommation responsable et à limiter le gaspillage alimentaire durant le Ramadhan. La ministre a réaffirmé l'engagement de son secteur envers la politique d'économie solidaire, notamment à travers l'intégration des familles productives dans les marchés de proximité de Ramadhan, organisés en coordination avec les autorités locales et les secteurs concernés. Près de 900 familles productives participeront à cette initiative, contribuant à renforcer l'autonomie économique et sociale des ménages concernés. Par ailleurs, un programme religieux et culturel a été élaboré au profit des résidents des établissements de protection sociale (EPS). Ce programme inclut notamment l'organisation de la 4e édition du concours national de mémorisation et de récitation du Saint Coran, destiné aux personnes à besoins spécifiques et aux enfants en détresse. Cette initiative est conduite en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs ainsi que la Télévision publique, visant à offrir un accompagnement spirituel et éducatif adapté à ces populations vulnérables. **R. N.**

RAMADHAN 2026

L'Etat casse les prix

Depuis la place de la Poste centrale à Alger, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif, a annoncé hier certaines mesures concrètes pour soutenir les familles pendant le prochain mois de Ramadhan.

PAR BOUALEM B.

Elle était accompagnée de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, Kaouter Krikou, et de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Soraya Kaouter Krikou. Ensemble, elles ont lancé une campagne nationale pour encourager une consommation raisonnée et lutter contre le gaspillage alimentaire, un problème qui prend toujours de l'ampleur pendant le mois sacré. Ce mois, c'est connu, change complètement les habitudes alimentaires des citoyens. Les repas sont plus fréquents, les quantités préparées sont plus grandes, et le gaspillage, surtout celui du pain, devient vraiment problématique. Face à cette réalité, la ministre a appelé à promouvoir les valeurs de modération et de solidarité qui caractérisent le Ramadhan. « Un comportement responsable n'est pas seulement une question d'économie, c'est aussi une expression de notre responsabilité collective », a-t-elle insisté. Pour passer des paroles aux actes, le ministère mettra en place, dès lundi, un réseau

exceptionnel de 560 marchés de proximité, répartis dans les 69 wilayas du pays. Ces espaces, faits pour être accessibles à tous, proposeront une large gamme de produits alimentaires de première nécessité à des prix réduits et encadrés. Les familles doivent bien s'approvisionner, sans craindre les ruptures et hausses de prix que l'on connaît habituellement à cette époque. Des consignes claires ont, par ailleurs, été données à l'établissement Magro concernant l'ouverture des marchés de gros en fruits et légumes pour l'ensemble du week-end, de manière à ne pas créer de rupture de la chaîne d'approvisionnement. La ministre n'a pas manqué de saluer, à cette occasion, l'engagement des opérateurs économiques privés, qui ont répondu présents en appliquant dès aujourd'hui des réductions importantes sur plusieurs produits phares. « Cette mobilisation solidaire protège le pouvoir d'achat et renforce l'esprit de responsabilité partagée », a-t-elle souligné. Tous ces efforts interviennent alors que le gaspillage alimentaire reste un des fléaux souvent montrés du doigt, pas seulement durant le mois sacré. Une



étude du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) a montré qu'en 2024, près de 30 % de la nourriture achetée par les ménages finit à la poubelle. Le pain caracole dans la liste des produits alimentaires les plus gaspillés. Selon le président de la Fédération nationale des boulangers, sur les 27 millions de baguettes produites chaque jour, environ 7,2 millions, soit 27 %, ne sont pas consommées et se retrouvent dans les décharges

publiques. Au mieux, elles servent à nourrir volailles et bétail. Ces chiffres rappellent avec force qu'il est urgent de changer nos habitudes. Au-delà des mesures étatiques et des prix maîtrisés, c'est un vrai virage culturel que les citoyens en général sont appelés à opérer. Consommer avec mesure, planifier ses achats, réutiliser les restes... pour que le Ramadhan redevienne pleinement un temps de partage et non de gaspillage et de surconsommation inutile. ■

RETOUR SUR UNE CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU L'intégration régionale, désormais une urgence stratégique



Réunis à Alger lors d'une conférence internationale de haut niveau, responsables politiques, experts économiques et acteurs institutionnels ont dressé un constat partagé : l'Afrique du Nord dispose de tous les atouts pour devenir un pôle stratégique des échanges économiques et énergétiques entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, avec l'Algérie comme acteur pivot. Située à la croisée des grands axes continentaux, la région pourrait, selon les intervenants, transformer sa position géographique, ses ressources naturelles et son potentiel humain en leviers de croissance durable. À condition, toutefois, d'accélérer l'intégration régionale et de renforcer la coopération entre États. Ouvrant les travaux, le Premier mi-

nistre Sifi Ghrieb a réaffirmé la volonté de l'Algérie de jouer un rôle moteur dans cette dynamique. Il a inscrit cette ambition dans une stratégie nationale axée sur la diversification économique, portée par des réformes structurelles et une modernisation progressive des cadres réglementaires. Le chef du gouvernement a notamment mis en avant les grands projets d'infrastructures appelés à structurer la connectivité régionale, citant la route transsaharienne, les liaisons ferroviaires Nord-Sud, le développement des réseaux miniers, ainsi que la modernisation des plateformes portuaires et aéroportuaires. Au-delà des infrastructures physiques, l'accent a également été mis sur le capital humain. Pour le Premier ministre, la jeunesse qualifiée constitue un facteur décisif de compétitivité. L'investissement dans l'enseignement, la formation professionnelle et les infrastructures numériques s'inscrit, selon lui, dans une logique de transition vers une économie fondée sur la connaissance. Il a par ailleurs souligné l'importance d'une coordination étroite avec le secteur privé et les partenaires internationaux, dont le FMI, afin de traduire les potentialités régionales en projets concrets. La directrice générale du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, a abondé dans ce sens, insistant sur le caractère incontournable de la coopération régionale dans un contexte marqué par la recomposition des chaînes d'approvisionnement mondiales et la transition énergétique. Pour elle,

les ressources de l'Afrique du Nord peuvent contribuer simultanément à la sécurité énergétique européenne et au développement industriel local. Mais cette dynamique ne peut être durable sans investissements soutenus dans les compétences et le numérique. « Une seule main ne peut applaudir », a-t-elle résumé, appelant à une action collective. Les débats ont ensuite porté sur les leviers opérationnels de l'intégration. Jihad Azour, directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale au FMI, a rappelé la vocation historique de l'Afrique du Nord comme interface commerciale entre l'Europe et le reste du continent. Il a plaidé pour une modernisation des chaînes de valeur, des infrastructures et des procédures commerciales afin de lever les blocages persistants. Dans le même esprit, le ministre de l'Agriculture, Yacine El Mahdi Walid, a souligné la faiblesse des échanges intra-africains, freinés par des contraintes réglementaires, logistiques et institutionnelles, ainsi que par un déficit de transformation industrielle, notamment dans le secteur agricole. L'énergie s'est imposée comme l'un des axes majeurs de la conférence. Le ministre d'État chargé des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a rappelé la nécessité pour l'Afrique d'augmenter sa production afin de répondre à la demande intérieure tout en développant des capacités d'exportation. Il a évoqué le projet de gazoduc transsaharien, en phase avancée d'étude, susceptible d'acheminer plus de 30 milliards de

mètres cubes de gaz par an vers l'Europe. Parallèlement, l'Algérie poursuit l'adaptation de son mix énergétique pour répondre à l'évolution de la demande européenne, tout en renforçant les interconnexions électriques avec l'Afrique subsaharienne. Le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto Fratin, a plaidé pour une coopération euro-africaine élargie, intégrant le gaz, les énergies renouvelables et l'hydrogène. Il a souligné l'ampleur des besoins énergétiques futurs de l'Europe et la nécessité de développer des projets solaires d'envergure et des réseaux électriques transmédierranéens, dans le cadre notamment du plan Mattei. Enfin, Jean-Claude Kassi Brou, gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, a mis en avant le rôle stratégique que pourrait jouer l'Afrique du Nord dans l'accès à l'électricité pour les pays subsahariens. Il a estimé à près de 1 000 milliards de dollars les investissements nécessaires pour relever ce défi, appelant à une mobilisation accrue des financements privés et à des réformes facilitant les projets transfrontaliers. Au fil des échanges, un message s'est imposé : l'intégration économique et énergétique de l'Afrique du Nord ne saurait se limiter à une logique d'exportation vers l'Europe. Elle passe aussi par le renforcement des échanges intra-africains, le développement industriel local et la création d'emplois qualifiés, condition indispensable à une croissance inclusive et durable. **R. N.**

VENTE DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET DISPOSITIFS MÉDICAUX

Le SNAPO plaide pour l'instauration d'un cadre réglementaire

Le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) a mis en avant l'importance d'instaurer un cadre réglementaire pour encadrer la vente de compléments alimentaires et dispositifs médicaux. Pour le vice-président national du SNAPO, Mehdi Bouchene, l'officine est la seule garantie pour le patient pour se procurer un complément alimentaire.

PAR MERIEM KACI

Le SNAPO œuvre avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique et celui de la Santé à instaurer des mécanismes de régulation pour encadrer la vente de compléments alimentaires et dispositifs médicaux afin de délivrer un produit de qualité aux patients. Selon Mehdi Bouchene, vice-président national du syndicat, la prolifération de la vente en ligne de compléments alimentaires représente un risque majeur pour la santé publique. En l'absence de l'expertise et des conseils d'un personnel qualifié, la vente en ligne expose les citoyens à des dangers réels », met en garde M. Bouchene. Pis encore, la vente en ligne commercialise des produits douteux, non conformes ou contrefaits. Face à la recrudescence des saisies de produits contrefaits ou illégaux vendus sur les réseaux sociaux, dont la composition reste inconnue et dangereuse, nous plaçons pour que la vente de ces produits se fasse dans un cadre réglementaire. Pour lui, « la seule garantie pour le patient algérien est d'acheter et de prendre les dispositifs médicaux et complément alimentaire au niveau d'une officine ». Contrairement au circuit informel, le canal pharmaceutique assure un contrôle strict et une traçabilité totale grâce à une facturation transparente. » Le syndicat plaide également pour que les pharmaciens de ville soient intégrés dans le circuit de dispensation des anticancéreux afin d'éviter aux patients les déplacements lourds vers les établissements hospitaliers et de faciliter l'accès aux traitements à proximité de leur lieu de résidence. « Le syndicat pré-



conise l'élargissement de la dispensation en officine à une quinzaine de molécules d'oncologie orale. Actuellement, de nombreux patients parcourent des centaines de kilomètres pour obtenir une simple boîte de médicaments en milieu hospitalier », regrette notre interlocuteur. Cela permettra de générer des économies de temps et d'argent pour la Sécurité sociale, estime M. Bouchene. En intégrant l'ensemble des anticancéreux oraux au circuit de l'officine, qui gère déjà la quasi-totalité des autres pathologies, « nous contribuerions efficacement au désengorgement des hôpitaux », ajoute le vice-président national du syndicat. Ce dernier estime également qu'un pharmacien, un acteur clé du secteur de la santé, peut jouer un rôle fondamental dans le conseil thérapeutique. « Pourquoi ne pas permettre au pharmacien de renouveler l'ordonnance d'un patient diabétique dont l'état est stabilisé ? », s'est demandé à titre d'exemple M. Bouchene, qui explique que cette pratique est courante dans de nombreux pays d'Europe et d'Amérique et qu'elle pourrait être facilement intégrée chez nous via le système CHIFA. En surveillant des indicateurs clés, le pharmacien peut confirmer si la maladie est sous contrôle. « Le pharmacien pourra aider à désengorger les hôpi-

taux et libérer les praticiens pour des cas d'urgence », a-t-il ajouté, expliquant que cette activité devra évoluer dans un « cadre réglementaire clair et bénéficier d'une formation spécialisée du ministère de la Santé ». Aujourd'hui, le marché pharmaceutique couvre 80 % des besoins du marché national. Cette production locale englobe des segments essentiels tels que les antibiotiques, les anti-inflammatoires et les sirops. « Les 18 % de produits importés correspondent à des médicaments complexes dont la fabrication locale est limitée par le coût élevé des matières premières et les exigences technologiques », a précisé M. Bouchene. Ce marché s'appuie sur un réseau de distribution de 300 acteurs, dont une dizaine de leaders, ainsi que sur 13 000 officines garantissant un maillage territorial complet et un accès permanent aux soins dans toutes les communes du pays, poursuit M. Bouchene. Ce dernier est revenu, par ailleurs, sur l'importance de la digitalisation de la pharmacie, dont l'absence complique des tâches essentielles, comme la localisation des pharmacies de garde par les citoyens. Le SNAPO plaide également pour la mise en place urgente de l'ordonnance électronique des psychotropes pour en sécuriser le circuit et contrer les falsifications. ■

EDUCATION NATIONALE

Ouverture, dès aujourd'hui, du dépôt des demandes de pension de retraite avant l'âge légal

Le dépôt des demandes de pension de retraite avant l'âge légal au profit des fonctionnaires remplissant les conditions légales s'effectue à partir d'aujourd'hui, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette opération se déroulera jusqu'au 15 mars. En application des dispositions de la loi n°25-09 du 19 juillet 2025 complétant la loi N°83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite, mo-

difiée et complétée, ainsi que des dispositions du décret exécutif n°26-74 du 14 janvier 2026 fixant les conditions et les modalités permettant aux fonctionnaires appartenant à certains corps spécifiques de l'éducation nationale de bénéficier d'une pension de retraite avant l'âge légal, « le ministère de l'Éducation nationale, dans le cadre d'une prise en charge optimale de ses fonctionnaires concernés par les dispositions des nouveaux textes juridiques, décide, à titre exceptionnel, d'ouvrir le dépôt des demandes de pension de retraite avant l'âge légal au profit des fonctionnaires remplissant les conditions légales, qui auront atteint l'âge de 57 ans pour les hommes et de 52 ans pour les femmes au 31 août 2026 », lit-on dans le communiqué. Le dépôt des dossiers « s'effectue du 8 février au 15 mars 2026, dernier délai », précise la même source, soulignant « qu'aucune demande déposée après cette date ne sera acceptée ». « Les dossiers doivent être déposés au niveau des établissements éducatifs où les intéressés exercent leurs fonctions », ajoute le communiqué. ■

Olympiades internationales d'astronomie et d'astrophysique

Saadaoui supervise le lancement du concours national

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Saadaoui, a supervisé, hier, au lycée Hocine-Aït-Ahmed à Bab Ezzouar (Alger), le lancement du concours national de sélection de l'équipe qui représentera l'Algérie aux Olympiades internationales d'astronomie et d'astrophysique (IOAA 2026).

Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que ce concours offre aux élèves l'opportunité de démontrer leurs capacités scientifiques et leur aptitude à participer à cet événement international dédié à l'astronomie et à l'astrophysique, précisant que « 16 298 élèves répartis sur 127 centres participent à ce concours national ».

A cette occasion, le ministre a souligné l'engagement du secteur de l'éducation à soutenir de telles initiatives permettant aux compétences algériennes de s'illustrer dans diverses spécialités.

Cette compétition est destinée aux élèves des établissements d'enseignement publics et privés et des Ecoles des cadets de la nation, ayant obtenu une moyenne trimestrielle pondérée en mathématiques et en physique égale ou supérieure à 17/20, et ce, pour les classes de deuxième et troisième années secondaires, filières mathématiques, mathématiques techniques et sciences expérimentales.

La jeunesse, un « partenaire essentiel » dans le renforcement de la présence de l'Algérie sur la scène internationale

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a souligné, hier à Oran, que l'implication de la jeunesse algérienne dans l'action diplomatique s'inscrit dans une vision nationale stratégique lancée depuis 2022, visant à faire des jeunes un « partenaire essentiel » dans l'édification de l'Algérie nouvelle et le renforcement de sa présence sur la scène internationale.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de la troisième édition du Forum de la diplomatie de la jeunesse, le ministre a expliqué que l'intérêt porté à la diplomatie des jeunes est le fruit de larges consultations avec la jeunesse, lesquelles ont révélé une prise de conscience croissante de l'importance de la participation aux espaces internationaux et de la défense des causes justes, notamment les causes palestinienne et sahraouie. Il a précisé que cette orientation constitue un prolongement naturel de l'héritage des jeunes de la Révolution de libération, qui ont su conjuguer lutte armée et action diplomatique pour arracher l'indépendance.

M. Hidaoui a également indiqué que la jeunesse algérienne a démontré sa capacité à représenter dignement le pays dans les forums internationaux, ajoutant que le Conseil supérieur de la jeunesse accompagne et encadre les participations des jeunes aux manifestations internationales, conformément aux orientations stratégiques de l'Etat algérien. Il a rappelé que chaque jeune participant à un événement international est un ambassadeur de son pays, reflétant son image et défendant ses intérêts et ses valeurs.

Le ministre a souligné que ce type de rencontres, à l'instar de la troisième édition du Forum de la diplomatie de la jeunesse, vise à doter les jeunes des outils nécessaires pour être plus efficaces et influents dans les espaces internationaux, notant que la jeunesse algérienne constitue désormais une présence remarquable, souvent qualitative, témoignant de sa conscience et de la profondeur de son attachement à une Algérie engagée et fidèle à ses principes.

Il a ajouté que cette édition représente une étape qualitative dans le processus de formation et d'autonomisation, et a pour objectif de développer les compétences en communication internationale, de construire des réseaux relationnels efficaces et de mettre en place des outils pratiques renforçant la présence de la jeunesse algérienne et soutenant la diplomatie officielle de l'Algérie.

A cette occasion, M. Hidaoui a félicité l'invité du forum, M. Abdelkrim El-Fokhal, président du Conseil général de la jeunesse de l'Etat frère de Libye, pour la création du Conseil supérieur de la jeunesse en Libye et son élection à la tête de cette instance.

De son côté, M. Abdelkrim El-Fokhal a indiqué, dans son intervention lors de l'ouverture du forum, que cet événement reflète la prise de conscience croissante du rôle du jeune en tant qu'acteur fondamental dans la construction de l'avenir et la production d'impact. Il a salué l'expérience algérienne pionnière en matière de promotion et d'autonomisation des jeunes, ainsi que le rôle central joué par le Conseil supérieur de la jeunesse dans la promotion de l'action juvénile aux niveaux arabe et africain, en tant que modèle institutionnel efficace.

Il a précisé que la diplomatie juvénile est devenue aujourd'hui un outil stratégique pour renforcer l'image des Etats et bâtir des passerelles de dialogue et de compréhension, dans un contexte marqué par des mutations et des défis internationaux accélérés.

Il a ajouté que les jeunes ne sont plus de simples récepteurs des politiques diplomatiques, mais des partenaires dans leur élaboration et leur orientation. M. El-Fokhal a également affirmé que la jeunesse arabe dispose du niveau de conscience et de compétence nécessaire pour conduire ce processus de manière civilisée, reflétant les valeurs d'ouverture et de paix. Il a renouvelé l'engagement du Conseil général de la jeunesse libyenne à renforcer la coopération avec le Conseil supérieur de la jeunesse en Algérie, ainsi qu'avec les différentes organisations de jeunesse arabes et internationales. Il a enfin appelé les jeunes à adopter le dialogue, l'unité et le travail sérieux comme voie pour protéger les patries et préserver leur stabilité.

Pour sa part, le président de la Commission de la coopération et des relations internationales du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Abdelhakim Tarek Mahrouz, a affirmé que l'Algérie mise sur sa jeunesse pour être le prolongement de sa force et de sa voix dans les forums internationaux. Il a souligné que ce forum est devenu un espace institutionnel visant à consacrer le rôle des jeunes dans les questions stratégiques, à renforcer la position de l'Algérie à l'international et à transformer la participation internationale des jeunes d'initiatives individuelles en une action diplomatique organisée et cohérente avec les orientations de l'Etat.

R. N.

PRODUCTION DE TRAVERSES EN BÉTON POUR LES LIGNES FERROVIAIRES LOURDES :

Un atout industriel prometteur

FATIHA AMALOU.

Suite au succès historique de l'achèvement de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet (950 km) et à la mise en service des trains sur cette nouvelle ligne, L'Anesrif (Agence Nationale d'Etudes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires) tient à évoquer le succès de la production traverses en béton qui a contribué à la réussite de plusieurs projets de la construction des lignes ferroviaires lourdes.«Nous avons décidé de revenir sur l'un de nos précédents rapports concernant l'usine de Hassi Khabi, spécialisée dans la production de traverses ferroviaires en béton précontraint», indique l'Anesrif dans sa page officielle facebook.Le démarrage de la production de ce type de traverse, conçue pour supporter de lourdes charges, a joué un rôle crucial dans la réalisation anticipée du projet stratégique de la ligne ferroviaire Ouest.«Grâce à ce projet d'envergure, l'Algérie, par l'intermédiaire de ses institutions publiques, a commencé pour la première fois la fabrication de traverses en béton pour charges lourdes dans ses usines d'Aïn Oussera (COSIDER), de Hassi Bahbah et Beni Saf (ANFRAR), et de Naama (ANFRAR), ainsi que dans deux usines dédiées spécifiquement aux besoins du projet : l'usine de Hassi Khabi (CRCC) et l'usine de Hassi Mounir (GCB). Ces usines ont contribué collectivement à la production de plus de 1,7 million de traverses en béton. Face à cette demande considérable, elles ont lancé leur production dès le début des travaux de nivellement de la voie, afin d'accélérer le processus et de raccourcir les délais d'achèvement», précise l'Anesrif.Conçues pour supporter des charges importantes, ces poutres se distinguent des poutres en béton standard par leur construction. Ce modèle monobloc précontraint de 2,6 mètres de long peut supporter des charges allant jusqu'à 32,5 tonnes par essieu.À l'intérieur de l'usine de Hassi Khabi, le processus de fabrication de ces poutres en béton est visible étape par étape. Après leur production, elles font l'objet d'un contrôle technique spécialisé réalisé par des organismes et

L'Algérie, a commencé pour la première fois la fabrication de traverses en béton pour charges lourdes dans ses usines d'Aïn Oussera (COSIDER), de Hassi Bahbah et Beni Saf (ANFRAR), et de Naama (ANFRAR), ainsi que dans deux usines dédiées spécifiquement aux besoins du projet : l'usine de Hassi Khabi (CRCC) et l'usine de Hassi Mounir (GCB).



laboratoires de contrôle technique chargés du suivi et de la vérification, afin de garantir leur conformité aux normes industrielles applicables et leur capacité à supporter des charges importantes.Les traverses en béton précontraint sont le choix privilégié pour les lignes ferroviaires lourdes, offrant une durabilité supérieure (40-50 ans), une grande stabilité de la voie dans le ballast et la capacité de supporter des charges par essieu élevées, allant jusqu'à 32,5 ou 41 tonnes selon les modèles. Elles sont conçues pour des conditions d'exploitation exigeantes et le transport de marchandises à fort tonnage.Elles sont fabriquées en béton précontraint, souvent renforcé, utilisant du béton de haute qualité pour résister aux forces de compression et de traction. Le précontraint permet de mieux gérer les lourdes charges par rap-

port au béton armé classique.Conçues spécifiquement, ces traverses supportent des charges à l'essieu très lourdes (ex: 32,5 tonnes ou plus), essentielles pour les lignes minières ou de fret lourd. Leur poids important (généralement 220-350 kg) assure une grande stabilité, limitant les déplacements latéraux et longitudinaux de la voie. Elles utilisent des systèmes de fixation élastiques robustes (type Skl ou clips) qui maintiennent fermement le rail, souvent sur des semelles caoutchouc pour absorber les vibrations.Elles offrent une longévité supérieure, supérieure à celle des traverses en bois, bien qu'elles soient moins flexibles. Ces traverses assurent la robustesse de l'infrastructure pour le transport de matières premières, comme c'est le cas pour la nouvelle ligne de transport de minerai de fer en Algérie.

BANQUE D'ALGÉRIE: 21 banques et 8 établissements financiers agréés

La banque d'Algérie vient de publier la liste des banques et celle des établissements financiers agréés en Algérie. Une Décision est sortie dans ce sens dans le N°9 du journal officiel et ce en application des dispositions de l'article 102 de la loi n° 23-09 du 3 Dhou El Hidja 1444 correspondant au 21 juin 2023 portant loi monétaire. La liste des banques comprend la Banque nationale d'Algérie ; Crédit populaire d'Algérie ; Banque de développement local ; Banque de l'agriculture et du développement rural ; Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Banque) ; Banque Al Baraka d'Algérie ; Citibank N.A Algeria « Succursale de banque » ; Arab Banking Corporation-Algeria ; Natixis - Algérie ; Société Générale - Algérie ; Arab Bank PLC - Algeria « Succursale de banque », BNP Paribas Al-Djazair ; Trust Bank - Algeria ; The Housing Bank For Trade And Finance - Algeria ; Gulf Bank Algérie ; Fransabank Al-Djazair ; H.S.B.C - Algeria « Succursale de banque » ; Al Salam Bank-Algeria ; Banque nationale de l'habitat ; T.C Ziraat Bankasi-Algeria. La liste des établissements financiers agréés au 4 janvier 2026, comprend la Société de refinancement hypothécaire ; Société financière d'investissement, de participation et de placement - Spa « Sofinance - Spa » ; Arab Leasing Corporation ; Maghreb Leasing Algérie ; Caisse nationale de mutualité agricole « Etablissement financier » ; Société nationale de leasing - SPA ; Ijar leasing Algérie - SPA ; El Djazair Ijar - SPA.

Electricité: Rapport AIE

La demande mondiale devrait croître fortement d'ici 2030, selon l'AIE.Le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), publié vendredi sur le secteur prévoit que la part des énergies renouvelables et du nucléaire dans le mix énergétique mondial atteindra 50 % d'ici la fin de la décennie, parallèlement à la croissance du gaz naturel.La demande mondiale d'électricité devrait croître de plus de 3,5 % par an en moyenne au cours du reste de cette décennie, la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, de gaz naturel et de nucléaire se développant toutes pour suivre le rythme, selon un nouveau rapport de l'AIE .Le rapport annuel de l'AIE sur les systèmes et marchés mondiaux de l'électricité, intitulé « Électricité 2026 », publié aujourd'hui, propose une analyse approfondie des ten-

dances récentes et des évolutions politiques, ainsi que des prévisions concernant la demande, l'offre et les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) d'électricité sur une période de cinq ans allant jusqu'en 2030.D'après le rapport, la demande d'électricité devrait croître au moins 2,5 fois plus vite que la demande énergétique globale d'ici 2030, avec l'avènement de l'ère électrique. Cette croissance est alimentée par l'augmentation de la consommation industrielle d'électricité, la poursuite du développement des véhicules électriques, l'utilisation accrue de la climatisation et l'expansion des centres de données et de l'intelligence artificielle. Si les économies émergentes et en développement demeurent les principaux moteurs de la croissance de la demande d'électricité, la consommation des économies avancées est également en hausse après 15 ans

de stagnation, contribuant à hauteur d'un cinquième à l'augmentation totale de la demande d'électricité d'ici 2030.Le rapport constate que la production mondiale d'électricité à partir d'énergies renouvelables – stimulée par un déploiement record de l'énergie solaire photovoltaïque – est en passe de dépasser celle issue du charbon, après l'avoir quasiment égalée en 2025 selon les dernières données disponibles. La production d'énergie nucléaire a également atteint un nouveau record. Cette dynamique en faveur des sources de production à faibles émissions se poursuit jusqu'en 2030, date à laquelle les énergies renouvelables et le nucléaire devraient produire ensemble 50 % de l'électricité mondiale, contre 42 % aujourd'hui. La production d'électricité à partir de gaz naturel devrait également croître jusqu'en 2030, soutenue par la demande croissante d'électri-

cité aux États-Unis et la transition continue du pétrole vers le gaz au Moyen-Orient. La production d'électricité à partir de charbon perdra du terrain à l'échelle mondiale à mesure que les énergies renouvelables se développent, pour revenir à son niveau de 2021 d'ici la fin de la décennie.Par conséquent, les émissions mondiales de CO₂ liées à la production d'électricité devraient rester globalement stables d'ici à 2030.D'après le rapport, des efforts accrus sont nécessaires pour améliorer la sécurité et la résilience des réseaux électriques à travers le monde, confrontés à des risques croissants liés au vieillissement des infrastructures, aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux cybermenaces et à d'autres vulnérabilités émergentes. Moderniser le fonctionnement des systèmes et renforcer la protection physique des infrastructures critiques seront

CACI Clôture de la formation sur le système HACCP

La chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) annonce la clôture de la formation sur le système d'analyse des dangers et des points critiques pour leur maîtrise (HACCP).«La formation sur le système d'analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise (HACCP), organisée par la Chambre de commerce et d'industrie algérienne, s'est achevée jeudi 5 février 2025», indique la CACI sur sa page officielle facebookM. Chakib Ismail Kouidri, direc-

teur général de la CACI a remis les certificats de participation aux stagiaires. Cette formation visait à promouvoir une culture de la sécurité alimentaire et à renforcer les compétences professionnelles.Elle s'inscrit dans le cadre du programme de la Chambre destiné à soutenir les opérateurs économiques et à développer leurs capacités.L'HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) est une méthode préventive internationale de gestion de la sécurité sanitaire des aliments. Elle vise à identifier,

évaluer et maîtriser les dangers biologiques, chimiques et physiques à des étapes critiques de la production, plutôt que de se fier uniquement à l'analyse du produit fini.L'objectif étant de prévenir, éliminer ou réduire à un niveau acceptable les dangers pour la santé du consommateur.Le système est basé sur 7 Principes fondamentaux. Il s'agit de procéder à une analyse des dangers (biologiques, chimiques, physiques), déterminer les Points Critiques pour la Maîtrise (CCP), fixer les seuils critiques

pour chaque CCP, mettre en place un système de surveillance (mesures/observations), prévoir des actions correctives, vérifier l'efficacité du système et documenter l'ensemble du plan et des procédures (traçabilité).Créée dans les années 1960 pour la NASA afin d'assurer la sécurité alimentaire des astronautes. L'HACCP est la base de tout plan de maîtrise sanitaire (PMS) obligatoire dans le secteur agroalimentaire, reposant sur une démarche active de prévention. F.A.

NAOURI, EXPERT ET EX P-DG DE CASH ASSURANCES

«Avec la nouvelle loi, on peut espérer un meilleur développement du marché des assurances»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR FATIHA AMALOU

L'Express: Le marché de l'assurance affiche, d'année en année, des bilans jugés mitigés. Comment ces résultats peuvent se traduire, tant en termes de chiffre d'affaires qu'en croissance durable ?

MNaouri: Si on revient au début de la décennie 2010 et que l'on prenne les chiffres entre 2011 et 2014, il ressort que le chiffre d'affaires de l'assurance dommages est passé de 79,9 Milliards de DA en 2011 à 116,9 Milliards de DA en 2014, soit un taux de croissance cumulé de l'ordre de 57,7% et un taux de croissance moyen d'environ 12,1% par an. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et depuis longtemps. En effet, si l'on prend la période d'après Covid-19, le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance dommages est passé de 131,7 Milliards de DA en 2021 à 150,1 Milliards de DA en 2024, soit un taux de croissance cumulé de l'ordre de 20% et un taux de croissance moyen d'environ 5% par an. Cette croissance est jugée faible par rapport au potentiel assurable, mais en relation directe avec les conditions économiques et sociales de ces dernières années. En effet, les conséquences de la crise du Covid-19 sur les ménages ainsi que sur les entreprises, la crise économique mondiale, la baisse des prix des hydrocarbures, la baisse du pouvoir d'achat des assurables, les restrictions en matière d'importations ont impacté négativement la croissance du secteur des assurances. Aussi, l'on peut soutenir qu'il n'y a pas de croissance durable pour l'industrie de l'assurance, tant elle est corrélée à la croissance économique du pays, à l'investissement, au pouvoir d'achat, à la stabilité monétaire, etc. Mais il est également vrai que parmi les rares secteurs qui réalisent des croissances en temps de crise, on retrouve le secteur de l'assurance à travers ses solutions en matière de protection des patrimoines et des revenus et en matière de sécurité financière.

Mis à part l'assurance automobile, quels sont les types d'assurances les plus utilisés par les assurés en Algérie ?

En Algérie, c'est l'assurance automobile qui est le segment d'assurance le plus utilisé avec une part du marché des assurances dommages de l'ordre de 47,7%. Elle a atteint près de 60% dans la décennie 2010. Les autres segments de marché sont constitués principalement des produits Incendie et risques divers. Dans ce segment de marché la part du particulier est très faible. Des études ont montré des taux de pénétration autour de 10%. Même l'assurance obligatoire contre les effets des catastrophes naturelles présente un faible taux de pénétration puisque pour les biens immobiliers, il ne dépasse pas les 12%. Le segment des assurances agricoles, tant pour la couverture de la production végétale que pour la production animale, présente également un taux de pénétration autour de 10% par rapport au potentiel de marché. Les autres segments concernent les entreprises. L'assurance des risques industrielle et d'entreprise est assez développée avec une part de marché avoisinant les 40% du marché algérien des assurances. Autre segment utilisé, les assurances transports corps et facultés qui affiche une part de marché autour de 3%.

Avec la nouvelle loi sur les assurances qui prévoit une obligation d'assurance incendie étendue aux entreprises privées et une obligation d'assurance des marchandises importées, l'on peut espérer un meilleur développement du

Dans cet entretien, l'expert en assurance, MNaouri évoque plusieurs points liés à l'activité des compagnies d'assurances ainsi que les préoccupations des assurés.



marché des assurances des entreprises dans le segment de l'incendie et risques divers et dans celui du transport facultés maritimes et aériennes.

L'assurance habitation reste sous-développée, avec un taux de pénétration extrêmement faible. Pourquoi à votre avis ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer la sous assurance constatée en matière de Multirisques habitation. On peut citer en premier lieu la culture dominante du pays fondée sur la rente et sur le caractère social de l'État. Nos concitoyens pensent qu'en cas de sinistre, l'État leur viendrait en aide. Cela est d'autant plus aisé à croire qu'à chaque catastrophe naturelle l'État indemnise les victimes, y compris en les dotant de logements neufs. Entre 2004 et 2019, l'État a consacré plus de 650 Milliards de DA dans l'indemnisation des victimes de catastrophes. Une deuxième raison de sous assurance réside dans le pouvoir d'achat des assurables compte tenu de taux d'inflation ayant atteint par moment 9% par an. Une troisième raison et pas des moindres découle de l'inadaptation de l'offre d'assurance qui reste très standardisée et qui ne répond pas aux différentes attentes des cibles de clientèle. Une quatrième raison a trait au manque d'effort Marketing des compagnies d'assurance et à la faible communication en la matière. L'absence de communication collective sur l'importance de l'assurance et son rôle économique et social est édifiant.

Comment les compagnies d'assurance peuvent-elles améliorer l'information et la sensibilisation des assurés ?

Je pense que c'est dans ce domaine que les assureurs algériens doivent faire des efforts. Plusieurs actions peuvent être envisagées dans ce domaine, à commencer par la création d'un centre de documentation et d'information au

sein de l'Union des assureurs à l'effet d'informer le public sur ses droits et obligations découlant des contrats d'assurance, sur le fonctionnement du contrat d'assurance, sur les garanties des différents produits, etc. D'autres actions collectives doivent absolument être réalisées pour sensibiliser les assurables sur la nécessité de se prémunir contre les risques en souscrivant des contrats d'assurance. Il s'agit d'agir sur la perception du risque et de promouvoir la posture active face aux risques. L'assurance doit être perçue comme un acte citoyen car permettant de constituer la communauté d'assurés la plus large possible, à l'effet de compenser les effets des risques sur le plan financier. A travers l'assurance c'est la solidarité sociale qui s'exprime. De plus, la communication doit porter sur l'autonomie que peut avoir l'individu en prenant son contrat d'assurance : il devient plus libre pour entreprendre d'une part et gagne en dignité, car il n'aura pas besoin de demander de l'aide à quiconque. Autant d'atouts, voire de valeurs qui, de mon point de vue, ne sont pas suffisamment mis en avant.

Les assurés font-ils confiance aux compagnies d'assurance ? Pourquoi ?

Tous les assurés qui prennent volontairement leurs contrats d'assurance et souscrivent des garanties facultatives font confiance à leurs assureurs. Le renouvellement des contrats auprès des mêmes assureurs sont un gage de confiance, voire même de fidélité. Mais il est vrai par ailleurs, que tous ceux qui ne prennent pas leurs contrats d'assurance ou ne souscrivent que les garanties obligatoires peuvent effectivement manquer de confiance vis-à-vis de l'assurance. La nature du produit et son caractère intangible ajoutent beaucoup à cette méfiance. Néanmoins, c'est aux assureurs de faire les efforts nécessaires pour améliorer cette confiance. Les actions utiles dans ce domaine concernent l'écoute de la clientèle, la constante adaptation des produits à leurs at-

tentes et surtout le meilleur service rendu lors du sinistre, par un règlement dans les délais et à un niveau correct en conformité avec ce qui est prévu par le contrat.

Les délais d'indemnisation sont-ils satisfaisants pour les assurés ?

Les délais d'indemnisation ont constitué pendant longtemps un point faible du secteur de l'assurance en Algérie, notamment en matière automobile. Les recours entre compagnies d'assurance en matière de responsabilité civile n'ont pas été traités convenablement et ce, en dépit de nombreuses conventions en la matière. Pourtant, dès le début des années 2000, le CNA a adopté une convention d'indemnisation directe des assurés. Elle a été acceptée par le marché et signée en 2002-2003, mais n'a jamais été appliquée, alors même que le but ultime de cette convention IDA était de rétablir la confiance entre assureurs et assurés en réduisant le délai d'indemnisation à 45 jours en assurance RC Automobile. Il a fallu attendre 2022 pour que les assureurs mettent en place un système performant de gestion des recours inter-compagnies géré par le Bureau Unifié Algérien à travers la plateforme E-Recours. Depuis, les délais d'indemnisation se sont beaucoup réduits. Quelques compagnies montrent toutefois quelques signes de faiblesses du fait notamment de sous provisionnement technique imputable à la réglementation qui n'a pas prévu la prise en charge des sinistres tardifs à un niveau acceptable d'une part, et à l'ampleur des créances sur assurés et intermédiaires qui ont atteint, pour certaines d'entre elles, des niveaux très alarmants, d'autre part. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi, notamment dans ses dispositions relatives à la solvabilité des compagnies d'assurance, la certification des comptes techniques, le provisionnement des créances, etc., sont de nature à renforcer l'assise financière de l'ensemble du marché. Les conséquences sur la qualité de service rendu des assureurs et sur les délais d'indemnisation ne seront que salutaires.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES À BENI-ABBES

De nouveaux projets

La wilaya de Béni Abbès renforce son réseau routier à travers plusieurs projets structurants visant le désenclavement, la sécurité et le développement local.

Plusieurs projets routiers sont actuellement en cours de réalisation ou sur le point d'être lancés à travers la wilaya de Beni-Abbes, a-t-on appris récemment auprès des services de la wilaya. Il s'agit notamment de la réalisation de la première tranche, longue de 13 kilomètres, de la route Beni-Abbes-Mazzer, dont le tracé total s'étend sur 30 kilomètres. Un financement de plus de 377 millions de dinars a été mobilisé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) pour la réalisation de cette première tranche, dont le taux d'avancement atteint actuellement 41 %, a précisé la Direction des travaux publics et des infrastructures de base (DTPIB). Cette tranche devrait être achevée au cours des sept prochains mois, avant le lancement de la deuxième et dernière tranche du projet, couvrant 17 kilomètres, qui sera également financée par la même caisse, a-t-on ajouté.

En complément de cette nouvelle infrastructure routière, un autre projet est en cours de préparation au niveau de la DTPIB. Celui-ci concerne la réalisation prochaine d'une route reliant la commune éloignée de Tabelbella à celle de Z'ghmara sur une distance de 140 kilomètres. Ce projet a pour objectif de renforcer le réseau routier local et d'offrir aux habitants de Tabelbella un accès plus direct et rapide au chef-lieu de la wilaya de Beni-Abbes, sans avoir à transiter par les routes de la wilaya de Bechar, comme c'est le cas actuellement, selon la même direction.

Par ailleurs, le secteur a récemment soumis aux instances nationales compétentes une proposition de projet portant sur la réalisation d'un pont routier sur le lit de l'oued



Dawra, à proximité de la nouvelle ligne ferroviaire Bechar-Beni-Abbes-Tindouf-Gara Djebilet. La réalisation de cet ouvrage d'art répond au besoin de faire face à des crues récurrentes de l'oued, qui perturbent fortement la circulation sur la route nationale n 50 (RN 50), reliant les wilayas de Beni-Abbes et de Béchar à celle de Tindouf. Parallèlement, il est également prévu, au cours de cette année, le lancement des travaux d'aménagement et d'amélioration

de l'entrée nord de la ville de Beni-Abbes. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant l'embellissement de cette zone, ainsi que l'amélioration et la modernisation de la route menant au chef-lieu de la wilaya sur une distance d'environ 12 kilomètres, a-t-on souligné. Auparavant, la DTPIB de Beni-Abbes avait entamé les travaux de renforcement d'un tronçon sud de la route nationale n 6A, s'étendant du point kilométrique 852 au point

kilométrique 887, soit une distance totale de 35 kilomètres. Ce projet a pour but de renforcer la structure de la chaussée en tenant compte du volume du trafic, notamment celui des poids lourds, tout en respectant les normes nationales applicables aux grands axes routiers, selon les responsables du secteur.

APS

GHARDAÏA

Introduction de 4 nouvelles spécialités de formation

Du nouveau dans la wilaya de Ghardaïa. 4 nouvelles spécialités de formation sont introduites pour la session de février 2026 dans cette wilaya. Ces spécialités portent sur des domaines de la conception et de l'informatique, le génie-bâtiment, le tourisme et l'information audiovisuelle, en réponse à des besoins du marché local de l'emploi et aux vœux des jeunes postulants à une formation et à l'entrepreneuriat, a indiqué le chef de service Formation à la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP), Messaoud Bouhadda. Les postes prévus pour ces nouvelles spécialités se répartissent entre la programmation et conception informatique (30 places), l'isolation thermique et acoustique (30), le tourisme (30) et l'audiovisuel et le montage (10), au niveau du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage «Chahid Djedid Saci Benmohamed », à Métilili-Djadida. Afin de mieux répondre aux exigences du marché du travail local, la DFEP intensifie ses actions de terrain en collaboration avec le secteur de l'Emploi. Des sorties sont organisées chaque saison par les responsables de la direction, accompagnés de ceux de l'Emploi de la wilaya, pour prospecter des opportunités d'ouverture de nouvelles spécialités de formation, sollicitées par les entités économiques et industrielles de la région, ainsi que pour rechercher des placements de stagiaires à des postes de formation par apprentissage.

MOSTAGANEM

Vers la réalisation d'une unité logistique de stockage frigorifique

Une unité logistique de stockage frigorifique, d'une capacité globale estimée à 30 000 mètres cubes, est actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Mostaganem, indique mercredi un communiqué des services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé mardi une réunion avec les responsables de l'entreprise publique économique par actions Frigomedit, chargée de la réalisation de cette unité logistique, implantée dans la commune de Mostaganem, précise le communiqué. Ce projet, confié à une entreprise publique spécialisée dans la production, le stockage, la transformation et la commercialisation de produits frais, et dont le coût est estimé à un (1) milliard de di-

nars, figure parmi les projets logistiques les plus importants à l'échelle nationale, a-t-on souligné. Après avoir mis en avant son importance économique et commerciale, le wali a demandé aux responsables du projet d'établir un calendrier précis pour l'achèvement des travaux restants, tout en appelant à accélérer le rythme de réalisation, d'autant plus que l'entreprise s'est engagée à mettre l'unité en service en octobre 2026.

La wilaya de Mostaganem mise sur cette plateforme stratégique de stockage frigorifique des produits frais, notamment en raison de sa proximité avec les producteurs agricoles, d'une part, et avec les points de transport, d'autre part, ainsi que pour son rôle dans l'ab-

TISSEMSILT

Près de 190 agriculteurs bénéficient du crédit « R'fig »

Près de 190 agriculteurs producteurs de céréales dans la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié du crédit « R'fig » pour un montant global dépassant 59 millions de dinars, au titre de la campagne de labours-semailles de la saison agricole en cours 2025-2026, a indiqué récemment le directeur des services agricoles, Mohamed Ali Moudaâ. Le même responsable a précisé, lors de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), que l'opération a

concerné 188 agriculteurs à travers le guichet unique. Il a ajouté que, dans le cadre de cette même campagne, lancée à la fin du mois d'octobre dernier, les bénéficiaires ont reçu 4.479 quintaux d'engrais, distribués via plusieurs points de vente relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), implantés dans les communes de Tissemsilt, Bordj El Amir Abdelkader, El Ayoun et Theniet El Had. Par ailleurs, plus de 90 agriculteurs ont bénéficié de 24.389 quintaux de semences. Il a éga-

lement informé qu'une superficie estimée à 60.000 hectares a été réservée à la campagne de labours-semailles de la saison agricole en cours. Cette superficie est répartie entre le blé dur sur 46.300 hectares, soit 77 % de la superficie totale, l'orge sur 11.900 hectares, le blé tendre sur 950 hectares et l'avoine sur 850 hectares. Le même intervenant a souligné que les producteurs de céréales bénéficient d'un accompagnement continu à travers des campagnes de vulgarisation menées

par les cadres du secteur, dans le but d'améliorer les rendements et d'optimiser la production. L'ordre du jour de cette session, tenue en présence du wali de Tissemsilt, Fethi Bouzaid, a également porté sur l'adoption par les membres de l'Assemblée populaire de wilaya des crédits financiers de la wilaya pour l'exercice budgétaire 2026, répartis entre les volets de l'équipement, du fonctionnement et de l'investissement.

CIGARETTES ÉLECTRONIQUES

De plus en plus de jeunes adeptes

PAR AMEL B.

Le vapotage connaît une progression préoccupante chez les adolescents, largement alimentée par l'attrait des arômes sucrés ou fruités et une perception largement erronée de son innocuité. Souvent présenté comme une alternative moins nocive au tabac, il bénéficie d'une image banalisée, voire rassurante, auprès des jeunes publics. Une situation qui minimise les risques réels liés à l'exposition à la nicotine et aux autres substances inhalées. Effets cardiovasculaires probables, atteintes respiratoires, signaux compatibles avec la cancérogénèse, risques possibles pour le développement fœtal : les experts appellent à la vigilance et à la fin de toute banalisation du vapotage.

Il faut dire que ces dernières années, la cigarette électronique s'est imposée progressivement dans les milieux scolaires et sur les réseaux sociaux, comme un objet de sociabilité, favorisant l'expérimentation précoce. Or, cette phase d'essai peut rapidement évoluer vers une consommation régulière. Selon les experts, « la nicotine, hautement addictive, agit sur un cerveau encore en développement, augmentant le risque d'une dépendance durable et facilitant, à terme, le passage vers d'autres produits nicotinés ou le tabac traditionnel ». Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), cette banalisation du vapotage constitue ainsi un défi majeur pour la santé publique. Elle compromet les progrès réalisés ces dernières décennies dans la lutte contre le tabagisme et appelle à un renforcement des politiques de prévention, de régulation et d'information, afin de mieux protéger les adolescents face à une dépendance qui s'installe de plus en plus tôt. Selon de nouvelles estimations publiées par l'OMS, au moins 15 millions d'adolescents âgés de 13 à 15 ans, soit 7,2 % d'entre eux, utilisent la cigarette électronique dans le

Selon de nouvelles estimations de l'Organisation mondiale de la santé, plus de 15 millions d'adolescents âgés de 13 à 15 ans utilisent la cigarette électronique dans le monde, une tendance préoccupante qui menace les progrès réalisés dans la lutte antitabac.



monde. Dans les pays disposant de données, les jeunes sont, en moyenne, neuf fois plus susceptibles de vapoter que les adultes. L'OMS estime à plus de 100 millions le nombre total d'utilisateurs de cigarettes électroniques, dont 86 millions d'adultes, soit 1,9 % des adultes, principalement dans les pays à revenu élevé. Ces chiffres s'inscrivent dans un contexte de baisse continue du tabagisme mondial : le nombre de consommateurs de produits du tabac est passé de

1,38 milliard en 2000 à 1,2 milliard en 2024. Face au renforcement des réglementations antitabac et au déclin des ventes de produits du tabac, l'industrie du tabac a défini une nouvelle stratégie se traduisant par la mise sur le marché de nouveaux produits aux côtés des produits du tabac habituels. En parallèle, les fabricants proposent un nouveau récit dans lequel ils affirment cibler les fumeurs adultes souhaitant réduire leur consommation ou arrêter le tabac. Cependant, l'OMS met en

garde contre une nouvelle vague de dépendance à la nicotine parmi les jeunes induite par cette stratégie. Les cigarettes électroniques ne brûlent pas de tabac et ne produisent ni goudron ni monoxyde de carbone, deux des éléments les plus nocifs de la fumée de tabac, mais elles contiennent de la nicotine, responsable d'une dépendance très rapide et puissante, ayant des effets sur le développement cérébral des jeunes. Ainsi, tous ces nouveaux produits, qui n'ont pas les mêmes

caractéristiques, ne sont pas anodins pour la santé. « Les cigarettes électroniques sont présentées comme une solution de réduction des risques, mais dans la réalité, elles entraînent une dépendance plus précoce à la nicotine et compromettent des décennies de progrès en matière de santé publique », alerte l'OMS. Alors que de nombreux pays ont fourni des efforts pour introduire des réglementations sur les cigarettes électroniques afin de lutter contre le vapotage des enfants, à la fin 2024, 62 pays n'avaient toujours pas de politique en place et 74 pays n'avaient pas d'âge minimum à partir duquel les cigarettes électroniques peuvent être achetées, indique l'OMS. L'OMS appelle ainsi à renforcer l'application des politiques de lutte antitabac, notamment la hausse des taxes et l'interdiction de toute publicité pour les produits de tabac mais aussi à appliquer de telles dispositions à l'égard des autres produits à la nicotine, s'ils n'en ont pas purement et simplement interdit la commercialisation, afin d'éviter qu'ils ne compromettent les progrès réalisés dans la réduction du tabagisme mondial. Ces recommandations de l'OMS interviennent alors que la Commission européenne a dévoilé en juillet 2025 une proposition de révision en profondeur de la directive encadrant les accises sur les produits du tabac et de la nicotine. En harmonisant les taux minimaux d'imposition, en intégrant les nouveaux produits nicotinés (e-liquides, tabac chauffé, sachets de nicotine, tabac oral) au cadre fiscal européen et en renforçant les outils de lutte contre la fraude, cette réforme ambitionne de réduire significativement la consommation de tabac, en particulier chez les jeunes, de diminuer les inégalités entre États membres et de contribuer à l'objectif d'une génération sans tabac d'ici 2040.

A.B

Choléra

L'OMS reprend les campagnes de vaccination préventive

L'approvisionnement mondial en vaccins contre le choléra a atteint, pour la première fois depuis plus de trois ans, un niveau suffisant pour permettre la reprise des campagnes de prévention vitales, ont indiqué l'OMS, l'Unicef et Gavi mercredi. Une première allocation de 20 millions de doses est en cours de déploiement pour des campagnes de prévention, ont indiqué dans un communiqué l'Organisation mondiale de la santé, l'Unicef et Gavi, organisme international basé à Genève qui aide les pays à faible revenus à introduire des vaccins.

Sur ce total, 3,6 millions de doses ont été livrées au Mozambique, 6,1 millions à la République démocratique du Congo et 10,3 millions de doses devraient être livrées au Bangladesh. Ces doses sont financées par Gavi, et livrées aux pays par

l'Unicef. « La recrudescence des cas de choléra depuis plusieurs années et la demande sans précédent de vaccins qui en a résulté nous ont brutalement rappelé que l'approvisionnement durable et accessible en vaccins est un bien public mondial et que la communauté internationale ne peut se permettre aucun relâchement », a souligné la directrice exécutive de Gavi, Sania Nishtar, dans le communiqué. L'approvisionnement mondial annuel en vaccins anticholériques oraux (VCO) est passé de 35 millions de doses en 2022 à près de 70 millions de doses en 2025, détaille le communiqué.

En 2022, la recrudescence mondiale des cas de choléra avait fait grimper la demande et entraîné une pénurie de stocks de vaccins, forçant l'OMS à suspendre les campagnes de vaccination préventive.

Le Groupe international de coordination

(GIC) – l'organisme qui gère les approvisionnements d'urgence en vaccins et qui est composé de membres de la Fédération internationale de la Croix-Rouge, de l'OMS, de Médecins sans frontières et de l'Unicef – avait par ailleurs suspendu le schéma vaccinal habituel à deux doses dans le cadre de campagnes de riposte aux urgences, pour le réduire à une dose. Bien que l'approvisionnement mondial en vaccins se soit amélioré, la stratégie à une dose va pour l'instant rester la norme pour les interventions en cas d'épidémie de choléra.

Une dose offre une protection à court terme pendant au moins six mois et peut aider à maîtriser les épidémies, tandis que deux doses offrent une protection contre l'infection pendant trois ans.

UNICEF

Alerte sur la détérioration de la situation humanitaire à Gaza

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a alerté samedi sur la détérioration dramatique de la situation humanitaire dans la bande de Gaza, ravagée par deux ans d'agression sioniste, qualifiant les conditions de vie d'«extrêmement fragiles et mortelles» pour des milliers d'enfants. «À Gaza, les enfants continuent de subir les frappes aériennes (sionistes) dans un contexte d'effondrement quasi total des systèmes de santé, d'accès à l'eau et d'éducation», a déploré l'UNICEF dans un communiqué, avant d'ajouter que «la survie y est devenue un combat quotidien». L'organisation onusienne dénonce aussi l'«incapacité de la communauté internationale à protéger les populations les plus vulnérables» et appelle à «l'ouverture de couloirs humanitaires pour permettre l'acheminement urgent de l'aide», aux habitants de l'enclave palestinienne assiégée. Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023, s'élevait jeudi dernier à 71.851 martyrs et 71.626 blessés, en majorité des enfants et des femmes, selon les autorités sanitaires à Gaza. Les mêmes sources ont précisé que le nombre total de martyrs depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, a atteint 574, tandis que celui des blessés s'est élevé à 1.518.

ATTAQUE TERRORISTE DANS UNE MOSQUÉE AU PAKISTAN

Une vague de condamnations internationales

L'attaque terroriste contre des fidèles rassemblés dans une mosquée à Islamabad a fait au moins 31 morts et 169 blessés. Cet attentat a suscité de vives réactions et des condamnations unanimes.

L'attaque terroriste perpétrée vendredi dans une mosquée dans la capitale pakistanaise, Islamabad, a suscité une large vague de condamnations de la part de dirigeants et d'institutions à travers le monde. Selon les autorités pakistanaises, un kamikaze a pris pour cible une mosquée à Islamabad, faisant au moins 31 morts et 169 blessés, selon un bilan annoncé par la police. Selon la même source, l'engin explosif a été déclenché par le kamikaze lors de la prière du vendredi, alors qu'il a été bloqué à l'entrée de la mosquée. Le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné l'attaque « avec la plus grande fermeté », soulignant que les attaques contre les civils et les lieux de culte sont « inacceptables », selon son porte-parole. « Je condamne dans les termes les plus fermes l'attaque perpétrée contre des fidèles rassemblés dans une mosquée à Islamabad, au Pakistan », a déclaré le Secrétaire général des Nations unies. « Les attaques visant des civils et des lieux de culte sont inacceptables. Les responsables doivent être identifiés et traduits en justice », a-t-il souligné. Kaboul et New Delhi ont condamné cette attaque et présenté leurs condoléances aux familles des victimes. Le président kazakh Kassym-Jomart



Tokaïev et le président ouzbek Chavkat Mirziïev ont adressé leurs condoléances au président pakistanais Asif Ali Zardari ainsi qu'au Premier ministre Shehbaz Sharif, selon le service de presse présidentiel kazakh (Akorda) et le porte-parole de la présidence ouzbèke, Sherzod Asadov. Le président russe Vladimir Poutine a qualifié l'attaque de « barbare ». Il a présenté ses condoléances aux autorités pakistanaises et aux familles des victimes, affirmant que la Russie est prête à soutenir le Pakistan dans la lutte contre le terrorisme, selon le Kremlin. De son côté, l'ambassade de Chine à Islamabad a déclaré sur la plateforme américaine X : « Nous sommes fermement aux côtés de nos frères et sœurs pakistanais en ces moments

difficiles », tout en exprimant ses condoléances. Le ministère turc des Affaires étrangères a condamné l'attentat et exprimé la solidarité de la Türkiye avec le Pakistan dans sa lutte contre le terrorisme, dans un communiqué publié sur la plateforme turque NSosyal. Téhéran a également réagi. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baqaei, a souligné que « la prévention et la lutte contre le phénomène odieux du terrorisme nécessitent la coopération et la coordination de tous les pays de la région, ainsi que des efforts continus pour faire face à ses auteurs, organisateurs, soutiens et financeurs ». Plusieurs autres pays ont condamné cette attaque terroriste.

.R.I

BURUNDI

Neuf morts dans un glissement de terrain

Au moins neuf personnes ont trouvé la mort et six autres ont été blessées, dont plusieurs grièvement, dans la province de Bujumbura, à la suite d'un glissement de terrain consécutif à des pluies torrentielles survenues jeudi après-midi, a rapporté vendredi la Radio-Télévision nationale du Burundi (RTNB). Quatre maisons ont été complètement détruites par le glissement de terrain, suite aux fortes pluies mêlées à des vents violents et à de la grêle, a indiqué Fulgence Nzosaba, chef de la zone de Kirama, cité par la RTNB. Selon les autorités locales, sept personnes sont mortes sur le coup. Une autre personne est décédée à l'hôpital de Muramvya et un autre corps a été retrouvé dans la boue vendredi, portant le bilan total à neuf morts, selon le chef de la zone de Kirama. M. Nzosaba a précisé que les maisons voisines et d'autres infrastructures sont menacées en raison de fissures visibles sur leurs murs, ajoutant que leurs occupants doivent être relogés. Il a également indiqué que les victimes du glissement ont besoin d'une aide urgente, notamment en matière de soins, et d'hébergement, car elles sont actuellement sans abri.

PORTUGAL

Second tour de la présidentielle ce dimanche

L'autorité électorale portugaise a confirmé que le second tour de l'élection présidentielle se tiendrait dimanche, comme prévu, en dépit des perturbations provoquées par les intempéries qui ont frappé le pays ibérique ces derniers jours. La loi « ne permet pas le report général des élections, au niveau national », a indiqué la Commission nationale des élections (CNE) dans un communiqué, après la demande du candidat d'extrême droite, André Ventura, de reporter le scrutin qui l'opposera au socialiste, Antonio José Seguro. Comme l'avait indiqué plus tôt dans la journée le président sortant, Marcelo Rebelo de Sousa, la décision d'un éventuel report de l'élection, au dimanche suivant, appartient aux autorités municipales. C'est ce qu'a d'ores et déjà annoncé la mairie d'Alcacer do Sal, commune du sud du pays parmi les plus touchées par les inondations provoquées par la dépression Leonardo. Et même dans ces cas, a rappelé l'autorité électorale, « la loi n'impose pas le report dans toutes les assemblées de vote de la commune ». « L'existence d'un état de calamité, d'alertes météorologiques ou de situations globalement défavorables ne constitue pas, en elle-même, un motif suffisant pour reporter le vote au niveau municipal ou régional », a souligné la CNE dans son communiqué.

PHILIPPINES

8 morts et des milliers de déplacés après un cyclone tropical

Au moins huit personnes ont été tuées et des milliers d'autres déplacées après que le cyclone tropical Penha, localement appelé Basyang, a provoqué de fortes inondations dans la région de Cagayan, dans le nord des Philippines, ont rapporté les médias locaux samedi. Quatre membres de la même famille ont trouvé la mort dans un glissement de terrain à Cagayan de Oro, selon le média local Inquirer. Quatre autres décès ont été signalés à Iligan et dans la province d'Agusan del Norte.

Le cyclone a également provoqué de graves inondations dans les Visayas occidentales, la région de l'île de Negros, les Visayas centrales et Caraga, entraînant le déplacement de plus de 64 000 personnes, selon le Conseil national pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe (NDRRMC). Les autorités ont transféré 16 528 familles vers 480 centres d'évacuation, tandis que de nombreuses autres ont trouvé refuge ailleurs. Le bureau national de météorologie a indiqué que Basyang s'était affaibli en zone de basse pression (LPA) tôt samedi, après avoir touché terre à cinq reprises à Mindanao et dans les Visayas. Vendredi, les autorités avaient annoncé que la tempête tropicale Basyang avait provoqué l'annulation de dizaines de vols, bloquant des milliers de passagers dans les aéroports.

L'Autorité de l'aviation civile des Philippines (CAAP) a rapporté que 32 vols avaient été annulés depuis jeudi, affectant 7 737 voyageurs.

TCHAD

Lancement des plans de réponse humanitaire et pour les réfugiés 2026

La ministre tchadienne de l'Action sociale, de la Solidarité et des Affaires humanitaires, Zara Mahamat Issa, a lancé, jeudi, le Plan de réponse humanitaire (PRH) et le Plan de réponse pour les réfugiés (PRR) 2026, rapportent vendredi des médias locaux. A cette occasion, le coordonnateur résident des Nations Unies au Tchad, François Batingaya, a indiqué que « 4,5 millions de personnes avaient besoin d'aide au Tchad, dont 3,4 millions seraient ciblées de manière prioritaire à travers une réponse plus concentrée et plus structurée ». « Ainsi, les acteurs humanitaires sollicitent 984,2 millions de dollars pour répondre à ces besoins », a-t-il précisé. M. Batingaya a ajouté que le PRH aura pour objectifs de réduire la mortalité et la morbidité chez dans les provinces les plus affectées, d'améliorer l'accès à des services dignes et adéquats, et de renforcer les capacités de prévention et de résilience des personnes face aux chocs récurrents. Mme Issa a, de son côté, rappelé que l'aide humanitaire ne constituait pas uniquement une exigence morale, mais qu'elle représentait également un impératif stratégique pour préserver la stabilité, renforcer la cohésion sociale et consolider les bases du développement durable. Le Tchad est l'un des pays d'Afrique subsaharienne qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés, en particulier des personnes ayant fui le conflit au Soudan.

SOUDAN

24 morts dans une attaque des FSR contre un bus au Nord-Kordofan

Au moins 24 personnes, dont 8 enfants, ont été tuées samedi dans une attaque menée par les Forces de soutien rapide (FSR) contre un bus transportant des déplacés dans l'Etat soudanais du Nord-Kordofan, a annoncé le Réseau des médecins du Soudan. Le réseau, qui suit l'évolution du conflit armé en cours au Soudan, a indiqué que l'attaque a eu lieu près de la ville d'Al-Rahad, alors que le bus transportait des personnes ayant fui les combats dans la région de Dubaykar, dans le même Etat. Parmi les victimes, figurent deux nourrissons. Le

Réseau des médecins du Soudan a appelé la communauté internationale à « agir de toute urgence pour protéger les civils dans les zones de conflit », dans la foulée de l'escalade des attaques contre les civils et la poursuite des affrontements entre les parties » au conflit. Depuis avril 2023, le conflit qui oppose l'armée soudanaise aux FSR, a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et déraciné environ 11 millions de personnes, provoquant ce que l'ONU qualifie de pire crise humanitaire au monde.

INDONÉSIE

Un séisme de magnitude 5,9 frappe au large des îles Tanimbar

Un puissant séisme de magnitude 5,9 a frappé tôt samedi les îles Tanimbar, dans la province indonésienne de Maluku, selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS). Le tremblement de terre s'est produit à Pulau Tanimbar à 6h20 (21h20 GMT vendredi) et a été enregistré à une profondeur de 27 kilomètres (16,7 miles). À ce stade, aucun dégât n'a été signalé. Pour rappel, un séisme de magnitude 5,8 avait frappé vendredi le sud de l'île indonésienne de Java, endommageant des bâtiments et faisant 36 blessés.

Ligue des champions africains

Le MCA complètement relancée

Le MC Alger s’est relancé dans la course à la qualification en quarts de finale de la Ligue des champions africains de football, en battant le club soudanais d’Al Hilal SC (2-1, mi-temps 2-0), en match disputé vendredi soir à Alger, pour le compte de la cinquième journée de la phase de poules (Groupe C). Le Doyen a ouvert le score à la 15e minute de jeu, grâce à son jeune avant-centre musulman Anatouf, après une belle passe en retrait de Zinedine Ferhat (1-0). Une demi-heure plus tard, et après avoir été passeur décisif sur ce premier mais, le natif de Bordj Menail s’est retrouvé dans le rôle du finisseur, après une belle passe en profondeur de la nouvelle recrue, Chahreddine Boukholda. Ferhat s’était présenté, en effet, seul devant le gardien adverse, avant de le tromper d’une belle frappe enroulée du pied droit, qui est allée se loger en pleine lucarne (2-0/45e). Cependant, loin d’être abattus, les Soudanais ont continué à jouer avec la même hargne, jusqu’à voir leurs efforts récompensés par une réduction du score, signée Ahmed Salem à la 77e minute de jeu. Mais sans plus, car le score n’a plus bougé, jusqu’au coup de sifflet final. Grâce à cette précieuse victoire, le Mouloudia porte son capital à sept points, ce qui le place provisoirement à la deuxième place du groupe, à une longueur de son adversaire du jour, qui malgré la défaite reste leader, avec huit unités au compteur. Les péripéties de cette cinquième journée se poursuivront dimanche, avec le déroulement de l’autre match de ce Groupe (C), entre le St-Eloi Lupopo (RDC) et les Mamelodi Sundowns d’Afrique du Sud, et dont le coup d’envoi sera donné à 14h00 (heure algérienne). Les Congolais du St-Eloi Lupopo sont actuellement les derniers du groupe, avec quatre points, soit avec une longueur de retard sur les Mamelodi Sundowns (3e/5 pts). Un nul entre ces deux clubs arrangerait parfaitement les affaires du Mouloudia, car ce résultat lui permettra de conserver sa deuxième place, en attendant l’épilogue de la sixième journée. Lors de cette ultime journée de la phase de poules, prévue les 13, 14 et 15 février courant, Le Doyen se rendra en Afrique du Sud, pour y défier les Mamelodi Sundowns, alors qu’Al Hilal SC recevra le St-Eloi Lupopo. Les deux premiers au classement final se qualifieront directement pour les quarts de finale.



L1- MOBILIS/18E JOURNÉE

Lutte implacable pour le maintien

La 18e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévue dimanche, sera marquée par la lutte pour le maintien, pour les quatre principaux menacés par la relégation, alors que le CS Constantine tentera de consolider sa place de dauphin, en l’absence des témoins africains encore préoccupés par leur parcours continental. C’est le match, ES Sétif (12e - 19 pts) - MC El-Bayadh (16e -10 pts) qui domine cette mini-journée amputée de quatre matchs. Ces deux clubs vont livrer au stade du 8 mai 1945 de Sétif, une véritable bataille à six points, car le perdant s’enfoncera davantage dans la zone de turbulences. L’Aigle sétifien, qui reste sur une courte défaite à Béchar face à la JSS (1-0), appréhende beaucoup son rendez-vous face au MCEB qui s’est rebiffé ces dernières semaines en engrangeant 7 points précieux lors des trois dernières journées. L’autre club en danger de relégation n’est autre que l’ASO Chlef (13e-18 pts) qui accueillera la JS Saoura (4e-25 pts) dans un match aux objectifs diamétralement opposés. Les Chelifiens auteurs d’un nul méritoire à Khenchela (2-2), sont dans l’obligation de gagner s’ils veulent améliorer leur classement. Cependant, leur mission s’annonce ardue devant un adversaire qui ambitionne une place sur le podium, synonyme d’une participation continentale à la saison prochaine. C’est le cas également du match, MB Rouissat (8e-23 pts) - CS Constantine (2e-26 pts), où les Sanafirs vainqueurs dans la douleur face à l’ES Mostaganem, effectuent un périlleux déplacement à Ouargla pour y affronter les promus du MB

Rouissat, difficiles à manier sur leur pelouse. Les camarades de l’insusable buteur Merzougui, chercheront la victoire pour faire partie de l’impressionnant groupe de tête qui compte pas moins de neuf équipes regroupées en 3 points seulement. Le promu qui reste sur une défaite en déplacement face à la lanterne rouge le MCEB, est dans l’obligation de renouer avec le succès pour éviter la crise. Pour le CSC, une victoire à l’extérieur serait bénéfique pour le club pour s’emparer seul de la deuxième place en l’absence de l’Olympique Akbou forcé au repos. Cette journée sera amputée de quatre rencontres dont le derby de la Kabylie O.Ak-bou- JS Kabylie, qui s’ajoute aux derbies algérois, ES Ben-Aknoun - MC Alger USM Alger - Paradou AC, alors que le 4e report concerne le match CR Belouizdad - USM Khenchela.

Programme des rencontres :
Dimanche 8 février 2026 :
MBR-CSC (15h00)
ASO-JSS (16h00)
ESS-MCEB (18h00)
Matches Reportés :
OA-JSK
E SBA-MCA
CR B-USMK
USMA -P AC

COUPE DE LA CAF

L’USMA et le CRB pour prouver leurs ambitions

La 5e journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine s’annonce déterminante pour les clubs algériens engagés, avec deux déplacements aux enjeux distincts mais tout aussi importants. Le CR Belouizdad et l’USM Alger seront en lice ce dimanche, respectivement face à Singhida Black Stars et San Pedro, avec pour objectif commun de confirmer leur statut et d’aborder la dernière ligne droite dans les meilleures dispositions.

Déjà qualifiée pour les quarts de finale, l’USM Alger abordera son déplacement en Côte d’Ivoire avec le statut de leader incontesté du groupe A. Les Rouge et Noir occupent la première place avec 10 points, devant l’Olympique Safi (9 points), tandis que leur adversaire du jour, le FC San Pedro, pointe à la troisième position avec seulement 3 unités. Si l’enjeu sportif est relatif pour les Algérois, l’objectif reste clair : préserver la dynamique positive et sécuriser la première place du groupe afin d’aborder les quarts de finale dans des conditions optimales. Ce rendez-vous sera également l’occasion pour l’USMA de jauger son effectif après le mercato hivernal, marqué par les arrivées d’Ayoub Azzi et d’Achraf Abada, deux renforts appelés à apporter davantage de solidité et de solutions tactiques pour la suite de la compétition. Sur le plan technique, la formation algéroise traverse une période particulière. Depuis le départ d’Abdelhak Bencheikha, le club évolue sans entraîneur principal attitré. C’est l’ancien joueur de la maison, Hadj Adlane, qui assure l’intérim. Conscient de l’importance de maintenir la stabilité du groupe, ce dernier a mis les bouchées doubles durant la préparation, insistant sur la rigueur tactique et l’état d’esprit pour négocier ce déplacement déli-



cat en terre ivoirienne, face à une équipe de San Pedro qui jouera ses dernières cartes.

Le Chabab en pôle position

Dans le groupe C, le CR Belouizdad se rendra à Brazzaville pour affronter Singhida Black Stars à partir de 17h30, avec l’ambition de poursuivre sur sa lancée et de se rapprocher définitivement des quarts de finale. Leaders avec 9 points, les Belouizdadis ont su creuser l’écart sur leurs poursuivants grâce à une montée en puissance remarquable lors des dernières journées. Après un faux pas lourd de conséquences à Brazzaville lors de la deuxième journée (défaite 4-1), les hommes de Ramovic ont parfaitement réagi. Le CRB a enchaîné deux succès convaincants face à Stellen-

bosch, d’abord à domicile (2-0), puis à l’extérieur (3-0), démontrant une maîtrise collective retrouvée et une efficacité offensive rassurante. Cette dynamique place le Chabab dans une situation favorable avant les deux dernières journées. Une nouvelle performance positive permettrait de valider pratiquement la qualification et de confirmer le statut de favori que le club affiche dans cette édition de la Coupe de la CAF. Forts de leur expérience continentale et de la qualité de leur effectif, les poulains de Ramovic semblent disposer de tous les atouts pour franchir cet obstacle sans grande difficulté, à condition de faire preuve de sérieux et de constance.

H.M.

Sanctions de la LFP

Quatre matchs de suspension pour Kerroum (MCO), et trois pour Baouche (CSC)

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) a annoncé vendredi avoir infligé quatre matchs de suspension au joueur du MC Oran, Ahmed Kerroum, dont un avec sursis, en plus d’une amende de 100.000 DA, pour «blessures» envers l’arbitre qui avait officié le match de son équipe face à l’Olympique Akbou (0-1) de la 17e journée de Ligue 1 Mobilis. De son côté, le défenseur du CS Constantine Houari Baouche a écopé de trois matchs de suspension, dont un avec sursis, en plus une amende de 30.000 DA, «pour agression sur un adversaire, sans dommages corporels» at-on détaillé de même source.

Pour sa part, le secrétaire général de l’USM Khenchela, Farid Ben Khalifa, a écopé d’une amende de 100.000 DA pour «contestation d’une décision arbitrale», au moment où son équipe s’est vue infliger un avertissement et une amende de 400.000 DA, «pour usage de fumigènes et jets de projectiles sur l’aire de jeu» sans dommages corporels. L’Entente de Sétif, quant à elle, a été sanctionnée d’une amende de 100.000 DA, «pour comportements inappropriés de ses dirigeants dans le tunnel qui mène aux vestiaires» lors de cette même 17e journée de championnat. Le CD de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions à l’issue de sa dernière séance, pour différents motifs, notamment : absence de l’entraîneur en chef sur le banc de touche, absence d’eau chaude dans les vestiaires et mauvaise organisation.

AFFAIRE MBAPPÉ/PSG

Le joueur réclame une somme non versée

Litige entre Kylian Mbappé et le PSG n'est pas encore terminé. Le PSG a bien reçu ce vendredi la visite d'un huissier pour réclamer la somme de 5,9 millions d'euros que le club n'a toujours pas versé à Kylian Mbappé, a appris RMC Sport d'une source proche du dossier, confirmant une information de L'Equipe. Cette visite arrive à la suite du jugement des prud'hommes émis en décembre dernier, où le PSG devait verser au joueur autour de 61 millions d'euros. Cette somme non versée correspond aux congés payés du joueur lors de son passage au PSG. Au total, le club de la capitale n'a donc versé que 55 millions d'euros dans ce dossier. Il a maintenant huit jours pour régulariser la situation avant saisie de cette somme sur les comptes du club. Le club devait aussi diffuser en Une de son site internet le prononcé du jugement en intégralité. Pour l'instant, le site web du PSG n'en a pas fait mention et aucune discussion n'a lieu entre les deux parties à ce sujet. C'était pourtant une décision du conseil des prud'hommes. Au club, on indique que le Paris Saint-Germain exécutera le jugement prononcé par le Conseil des Prud'hommes, tout en se réservant le droit de faire appel. Le champion d'Europe en titre a, selon lui, toujours agi de bonne foi et avec intégrité, et continuera de le faire. Au PSG, on ajoute que l'ensemble des salaires et primes dus à Kylian Mbappé a été intégralement payé par le Paris Saint-Germain. Selon le club, des discussions sont en cours avec les représentants du joueur sur les modalités de règlement des sommes restantes. Contacté, le clan Mbappé assure qu'il n'y a aucune discussion.

FC Barcelone

Raphinha dézingue Lamine Yamal

L'attaquant du Barça, Raphinha, a fait des révélations surprenantes sur son coéquipier Lamine Yamal, ces dernières heures.

A seulement 18 ans, Lamine Yamal incarne déjà l'avenir du FC Barcelone, mais certaines révélations venues de l'intérieur du vestiaire agitent désormais les discussions autour du prodige catalan. Lors d'un entretien récent, Raphinha a livré une description très directe du quotidien de Lamine Yamal, évoquant notamment ses habitudes en dehors du terrain. Si les performances du jeune international impressionnent toujours autant, les propos de Raphinha pourraient relancer le débat sur la gestion de la précocité dans le football moderne et sur la discipline nécessaire pour durer au plus haut niveau. Depuis le début de la saison, Lamine Yamal s'impose comme l'un des joueurs les plus décisifs du Barça avec 14 buts et 13 passes décisives en 29 matches toutes compétitions confondues, des statistiques qui confirment son statut de phénomène. Pourtant, malgré cette efficacité, Raphinha a récemment attiré l'attention sur certains aspects du quotidien de Lamine Yamal, estimant que son jeune coéquipier devait encore franchir plusieurs étapes en matière de rigueur. Invité dans l'émission A guest and a half diffusée sur la chaîne YouTube de Sofascore, Raphinha s'est prêté à un jeu consistant à attribuer différents traits de caractère à ses partenaires, dont

Lamine Yamal. L'ailier brésilien n'a pas hésité à dresser un portrait très franc du jeune talent. «Il est toujours sur son téléphone, c'est le plus fêlard, toujours endormi, toujours en retard, obsédé par ses cheveux. Vu son âge, il est constamment sur son téléphone, c'est normal. La génération actuelle est toujours sur son téléphone. TikTok, Instagram, WhatsApp, musique, il envoie des messages sur son téléphone, avec des écouteurs», a déclaré l'international brésilien dans des propos transcrits par Foot Mercato. Cette sortie médiatique de Raphinha a rapidement suscité des réactions, certains observateurs estimant que ces déclarations pourraient exposer inutilement Lamine Yamal, tandis que d'autres y voient simplement une remarque réaliste sur les habitudes d'un joueur de sa génération. Quoi qu'il en soit, la prise de parole de Raphinha intervient dans un contexte où la gestion du rythme de vie des jeunes joueurs est devenue un enjeu majeur pour les grands clubs européens, particulièrement pour un talent aussi précoce que Lamine Yamal, dont la progression reste scrutée à chaque apparition.

Un talent immense en manque de discipline

Au cours du même entretien, Raphinha a poursuivi son analyse du quotidien de Lamine Yamal, en insistant notamment sur ses habitudes nocturnes: «Le matin, il est toujours endormi parce que je pense qu'il se couche tard. Pas parce qu'il fait la fête tous les jours, mais parce que passer autant de temps sur son téléphone fait qu'on se couche tard. Il n'est pas grincheux, mais il est silencieux, il ne parle pas trop la première heure». Des propos qui, bien qu'énoncés sur un ton descriptif, renforcent l'idée que Raphinha considère l'encadrement et la discipline comme des éléments essentiels pour accompagner la progression de Lamine Yamal. Malgré ces remarques, Lamine Yamal reste l'un des piliers du projet sportif barcelonais et continue de bénéficier de la confiance du staff et de ses coéquipiers, dont Raphinha, qui souligne régulièrement son immense potentiel. Les prochaines semaines permettront de mesurer si cette séquence médiatique aura un impact sur l'image publique du jeune prodige ou si elle restera un simple épisode dans l'apprentissage du très haut niveau, où Raphinha et Lamine Yamal sont appelés à jouer ensemble un rôle majeur dans l'avenir du FC Barcelone.

MLS

Rodriguez recruté par Minnesota United

L'international colombien, James Rodriguez, s'est engagé avec la franchise MLS du Minnesota United, a annoncé le club du championnat nord-américain de football vendredi. Agé de 34 ans, l'ancien joueur du Real Madrid et du Bayern Munich arrive libre après avoir joué pour le Club Leon au Mexique l'an passé. Il s'est engagé jusqu'en juin 2026, au début de la Coupe du monde, avec une option permettant à son équipe de le prolonger jusqu'à la fin de l'année. «Je suis très heureux de ce nouveau chapitre de ma vie. J'espère être au meilleur de ma forme pour apporter de la joie à cette ville et à tous ceux qui me font confiance», a déclaré Rodriguez dans un communiqué. Cette signature met fin à l'incertitude qui régnait en Colombie sur le temps de jeu du capitaine de l'équipe nationale avant le Mondial organisé aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada. Le championnat MLS 2026 débute le 21 février.

Premier League

Hazard évoque le futur entraîneur de Chelsea

Eden Hazard prédit que son ancien coéquipier de Chelsea, Cesc Fabregas, deviendra un jour entraîneur à Stamford Bridge et l'un des meilleurs entraîneurs de l'histoire, alors qu'il poursuit sa carrière sur le banc. Le champion du monde espagnol est actuellement à la tête du club de Serie A, le Côme de Como. Fabregas impressionne par son travail en Italie, menant le Côme vers une qualification européenne en Serie A. Le club occupe actuellement la sixième place du championnat italien, à seulement quatre points de la quatrième place et des places qualificatives pour la Ligue des champions. Nommé en juillet 2024, il a fait passer le Côme de la Serie B au top 6 italien. Hazard, son ancien coéquipier, est convaincu que l'ex-milieu de terrain est destiné à devenir l'un des meilleurs entraîneurs du monde et le voit également prendre un jour les rênes de son ancien club, à l'ouest de Londres. Chelsea a récemment nommé Liam Rosenior après le départ d'Enzo Maresca, mais Hazard pense que Fabregas finira par prendre les rênes, un scénario qu'il souhaite ardemment. Hazard a déclaré à la Gazzetta dello Sport: «Honnêtement, cet été, nous avons un peu discuté. Je lui ai dit qu'il était l'un des meilleurs milieux de terrain de l'histoire et qu'il était promis à un brillant avenir d'entraîneur.» «Je lui ai expliqué que le moment était venu pour lui de revenir à Chelsea. Il en a plaisanté, mais j'y crois vraiment. Il est passionné de football et connaît parfaitement ce poste.

Je suis supporter de Chelsea et je souhaite le meilleur pour le club. » C'est pourquoi je rêve de voir Cesc sur leur banc, tandis que je resterai dans les tribunes derrière lui, à profiter du spectacle. Hazard a également révélé avoir entretenu d'excellentes relations avec Maurizio Sarri à Chelsea, en évoquant ses meilleurs entraîneurs au cours de sa carrière. Il a ajouté: «C'est vrai, j'ai beaucoup gagné avec eux (les entraîneurs italiens Sarri et Carlo Ancelotti). Une relation particulière s'était créée entre Sarri et moi; je pense que sa vision du football est très proche de la mienne. De temps en temps, cependant, je lui disais que ses entraînements étaient ennuyeux. Ce n'est pas une critique, d'autant plus que les résultats lui donnent raison, tout comme à Conte. Antonio était incroyable, il nous faisait faire un nombre infini de répétitions... »

REAL MADRID

Rodrygo touché aux ischio-jambiers

L'attaquant brésilien Rodrygo souffre d'une tendinite au muscle ischio-jambier de la jambe droite, a annoncé vendredi le Real Madrid, sans préciser la durée de son indisponibilité.

Les Madrilènes, qui se déplacent à Valence dimanche soir, sont déjà privés pour ce match de Vinicius Junior, suspendu, et Jude Bellingham, blessé à la cuisse gauche. Au classement, le Real (2e) compte un point de retard sur le FC Barcelone, leader.



LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÈCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépite. Traînard. V. Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapisier. IX. Dignitaires polonais.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'oeil nu.

123456789

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

SOUVERAIN
REPRÉSEN-
TANTE

ENQUEU-
LADE
LUNETTEUX

BRILLE DE
LON
BICHONNE

PLANCHES À
DESSIN
BAT LE
ROI

OISEAU
MORATEUR
TRANSPORT
PARISIEN

PLAN
D'ÉPARGNE
BOISSON
DU MATIN

JOUEURS
DE BASKET
PEINTRE
FRANÇAIS

PARCEL
RÉCOLTE

MÂCHOIRE
FATIGUÉE

PLONGE

RAT OU
SOURIS
UN GARS

CHANDELLE

MINUTIF
VALLÉE
INONDÉE

JOYEUX
COUP DE
PIED

MAL À
L'ESTOMAC
AUTHEN-
TIQUE

SIGLE
EUROPÉEN
PÉTARD

EXIGIBLE

VICTOIRE DE
NAPOLEON
AVANT LES
POISSONS

PARTICULE
CROCHET
DE
BOUCHER

ULTIMATUM

SONGEA
EXTORSION
DE FONDS

ARÔME
COURSES

SERVICES
NON
RENDUS

DÉCHET
HUMAIN

PASSAGE
LIBRE

PAYS
ENSOULEILLÉ
TRIBUNAL

ÉLIMINE
MALADE
MONTEUSE

SENTIR
MAMELLE

TONNEAU

SUR LE
TAPIS
FAISAIT
UNE DIÉTÉ

DISPERSE
DRAME
JAPONAIS

CONFÈRE
DANS

BOÎTE À
CRAYONS

SANS
TRACE

FIXÉ

4

8

1

3

6

4

5

7

3

6

2

1

6

2

9

1

3

5

7

5

6

9

8

3

7

5

7

2

4

8

3

6

4

1

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : Fukushima

- ABSOLUE

AGRUME

ALAMBIC

AMBRE

BENJOIN

BERGAMOTE

CARDAMOME

CEDRE

CIVETTE

COLOGNE

CORNUE

DIFFUSE

DISTILLER

DOMINANTE

ECORCE

ENCENS

FLORAL

FLUIDE

FOUGERE

FRAGRANCE

FRAIS

GOMME

HERBE

HUILE

JASMIN

LAVANDE

MIMOSA

MUSQUE

NEROLI

ODEUR

OLFACTIF

ORIENTAL

PARFUM

PATCHOULI

PETALES

RESINE

ROMARIN

SANTAL

SENTEUR

VANILLE

VERVEINE

VETIVER

S

E

L

A

T

E

P

B

E

N

J

O

I

N

E

I

P

D

H

E

R

B

E

V

L

A

T

N

A

S

I

L

A

N

Y

F

E

E

U

Q

S

U

M

H

U

V

L

O

R

A

G

R

U

M

E

M

L

E

U

F

E

A

U

R

F

V

G

A

A

N

I

U

T

I

F

T

T

N

O

E

U

A

N

G

D

N

C

T

L

I

I

G

N

I

H

N

M

L

I

R

A

C

E

E

D

V

S

N

A

L

C

O

S

O

R

A

Y

V

N

L

E

E

A

B

N

L

T

C

D

F

A

N

I

I

A

R

N

M

S

L

I

E

A

L

G

L

M

C

S

R

E

T

B

O

L

A

M

O

P

N

O

U

O

E

O

G

E

R

L

C

O

L

O

G

N

E

M

I

R

L

U

U

E

U

M

R

U

E

D

O

I

G

M

D

F

O

R

I

E

N

T

A

L

A

M

B

I

C

E

E

F

R

A

I

S

N

E

C

N

E

C

O

R

C

E

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

3

7

1

2

5

4

6

8

9

6

4

2

6

8

5

1

3

5

9

8

2

4

7

2

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

7

4

9

8

3

6

5

1

9

2

6

5

3

6

8

3

5

6

9

1

2

<

DÉBATS SUR L'AVENIR DU SEPTIÈME ART

Ahmed Bedjaoui appelle à refonder le cinéma algérien

Invité du Forum du cinéma au « Djurdjura », l'auteur et critique Ahmed Bedjaoui a retracé un demi-siècle d'expérience, de la Cinémathèque d'Alger à la télévision publique, tout en appelant à reconstruire l'écosystème de diffusion pour permettre au cinéma algérien de s'autofinancer. Louant l'héritage des ciné-clubs, il insiste sur l'urgence de rénover les salles, de soutenir la jeune création et de renouer avec une dynamique collective capable de redonner cohérence à une filière qu'il juge fragilisée mais porteuse d'un potentiel intact.



NASSIM TERKI

Invité jeudi du Forum du cinéma, organisé au « Djurdjura » par la direction locale des arts et de la culture, l'auteur et critique Ahmed Bedjaoui est revenu longuement sur un parcours débuté en 1966 à la Cinémathèque d'Alger, après des études menées à Paris. Devant un public attentif, il a ravivé souvenirs, débuts de carrière et fragments d'histoire du cinéma national. Figure centrale de l'émission Ciné-club qu'il anima de 1969 à 1989, Bedjaoui a retracé son passage à l'Office national du cinéma et de l'industrie cinématographique (ONCIC), puis à l'ex-RTA. Une période qu'il dit marquée par la production de films dont il se déclare « très fier », évoquant notamment « Nahla » de Farouk Belloufa, « Kahla ou Beida » de Bougurmouh ou encore « La Noubia des femmes du Mont Chenoua » d'Assia Djebar.

Boumediene, « un président cinéphile »

En abordant les années 1970, Bedjaoui a rappelé l'audace de films comme « un toit, une famille », « Omar Gatlatou » ou « Tahya Ya Didou ». Selon lui, le débat actuel sur la liberté dans le cinéma reste « quelque peu excessif », même s'il admet que la télévision a toujours connu « un peu plus de contrôle ». Il a aussi livré une anecdote restée célèbre, affirmant que Houari Boumediene, « un cinéphile qui regardait deux films, chaque soir », avait particulièrement apprécié « les vacances de l'inspecteur Tahar ». Voyant dans une scène le cortège présidentiel passer sans s'arrêter devant Hassen El Hassani, l'ancien chef de l'État « a confié n'avoir jamais autant rigolé ». À cette époque, tout n'était cependant pas exempt de tensions. Bedjaoui a rappelé la suppression du direct de l'émission Ciné-club, suivie d'un arrêt de six mois. Une décision liée à la diffusion de « Dr Folamour » de Stanley Kubrick, dans le contexte de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique en décembre 1979.

Après une séance de dédicaces, l'échange s'est prolongé deux heures durant, l'occasion pour lui d'évoquer ses premières émotions filmiques, à Sebdu, dès l'âge de 5 ou 6 ans, puis ses années au collège de Slane à Tlemcen. « Un professeur français qui sera expulsé d'Algérie, en même temps que Mohamed Dib me chargea de diriger la fédération nord africaine des ciné club », se souvient-il.

Le cinéma amazigh comme évidence culturelle

Questionné sur le cinéma amazigh, il l'a décrit comme un cinéma « simplement et naturellement d'expression amazighe ». « C'est une partie de l'identité nationale », a-t-il insisté, rappelant son engagement au sein du Festival du cinéma amazigh, où il fut membre du jury, ainsi que dans divers ateliers de formation. Il a cité son admiration pour « Argu » (Rêves) d'Omar Belkacemi, louant « la fraîcheur » de l'œuvre, et rendu hommage à une nouvelle génération de cinéastes (Djaad, Sidi Boumediene, Meddour, Taleb Bendiab)

« pétris de talent ». Mais, selon lui, les priorités ont été « inversées ». « Il faut rénover les salles, construire plus de multiplex avant de songer à l'industrie », a-t-il lancé. Pour Bedjaoui, la relance passe par la reconstruction de l'écosystème. « C'est ainsi que le cinéma par un fond alimenté par une part des recettes peut s'autofinancer, évoluer dans une sorte de cercle vertueux », explique-t-il, tout en rappelant que l'appui de l'État reste indispensable, le cinéma n'étant « dans le monde entier » que rarement rentable. Citant Antonio Gramsci et sa formule « être pessimiste d'intelligence et optimiste de volonté » Bedjaoui dit croire en une renaissance du cinéma algérien. Celle-ci, affirme-t-il, suppose également la relance des ciné-clubs : « C'est la véritable école où se forment les talents ». Il a défendu l'idée selon laquelle « le cinéma algérien né pour porter une révolution est prometteur de son passé », rappelant que l'histoire du pays impose à chaque génération un haut niveau d'exigence.

Mémoire nationale

Création d'un Fonds documentaire dédié à l'Émir Abdelkader

À l'occasion de la commémoration de la seconde allégeance (moubayaâ) à l'Émir Abdelkader, célébrée le 4 février 1833, la ministre de la culture et des arts a annoncé la création du Fonds documentaire de l'Émir Abdelkader, qui sera hébergé par la Bibliothèque nationale algérienne. L'annonce, faite au Palais de la culture Moufdi Zakaria lors de la remise de la première édition du Prix Émir Abdelkader, marque une étape significative dans la politique nationale de préservation du patrimoine. Dans une déclaration solennelle, la ministre Malika Bendouda a affirmé qu'« il ne s'agit plus seulement de commémorer un héros, mais de doter la nation d'un outil de souveraineté mémorielle et intellectuelle sans précédent ». Devant un parterre d'invités comprenant le conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Nasreddine Bentifour, le ministre des moudjahidine et des ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, ainsi que plusieurs responsables institutionnels et des descendants de l'Émir, elle a détaillé les fondements de cette nouvelle institution.

Le Fonds documentaire aura pour mission principale de « centraliser et sauvegarder un patrimoine actuellement éparpillé entre les archives nationales algériennes, des collections privées et des institutions à l'étranger, Bibliothèque nationale de France, archives du Quai d'Orsay, collections du Moyen-Orient, etc ». Selon la ministre, ce travail s'appuiera sur des standards internationaux impliquant identification, numérisation et catalogage.

« La fidélité à l'Émir Abdelkader passe d'abord par la compréhension de son projet », a-t-elle souligné, considérant que ce fonds permettrait de dépasser la seule dimension symbolique pour ouvrir la voie à une analyse scientifique renouvelée. L'annonce, faite le même jour que la cérémonie de remise d'un prix portant le nom de l'Émir, se veut un signal, l'Algérie ambitionne de devenir un centre majeur d'étude sur cette figure du XIX^e siècle.

Ce fonds positionnera la Bibliothèque nationale algérienne comme un acteur de production de savoir, au-delà de ses fonctions de conservation, renforçant la présence du pays dans le champ international des sciences humaines. La cérémonie a également été marquée par la présentation d'un projet de statue surplombant un musée consacré à l'Émir Abdelkader à Oran, assortie d'une vidéo 3D illustrant la future installation.

L'adolescence en quête de sens

Publié aux éditions Barzakh, « Partout le même ciel », le nouveau roman de Hajar Bali, s'étend sur 315 pages pour explorer les contradictions de l'adolescence entre rêves, passions et réalité sociale. Le récit s'ouvre sur un acte manqué : Wafa, lycéenne en rupture avec l'école, et Adel, son compagnon, tentent de cambrioler une vieille femme. Ils l'assomment et la ligotent dans son appartement, dérochant une somme dérisoire. Leurs remords surviennent presque aussitôt : la violence et le vol ne les satisfont pas, mais ils révèlent le dilemme moral qui traverse leur jeunesse. À Alger, les deux adolescents vivent un amour fragile, soumis aux interdits et aux contraintes familiales. Leur rêve : partir au Canada, où « personne ne nous connaît, personne ne nous surveille », confie Adel. Mais leur précarité financière constitue un obstacle constant à leur émancipation. Loin des grandes violences de la société, Wafa et Adel se confrontent surtout aux ten-

sions familiales et aux dilemmes personnels. La mère de Wafa est méfiante, le père d'Adel, veuf, se remarie et se désintéresse de ses enfants. Ces conflits, mêlés à des disputes et bouderies, ne brisent pourtant pas les liens affectifs : Adel récupère un mouchoir tombé de la poche de son père lors de son départ pour Montréal, un symbole discret de l'attachement familial. Autre figure centrale du roman : Slim, ancien professeur de philosophie à l'université et fils de la femme que les adolescents ont failli blesser. Célibataire et en quête de sens, il adopte Wafa et Adel, espérant leur offrir une seconde chance et, par là, apaiser ses propres tourments. Entre dialogues et monologues, Slim incarne la voix de la réflexion, celle qui relie les trajectoires personnelles aux questionnements universels sur la foi, la justice, la politique ou encore l'exil. La romancière introduit également une intrigue secondaire : la liaison entre Slim et la tante du couple, ainsi que le contexte du Hirak, enrichissent le

récit et l'ancrent dans une société en mutation, où s'affirment progressivement des aspirations individuelles nouvelles. Si l'histoire d'Adel et Wafa structure le roman, « Partout le même ciel » n'est ni un roman sentimental ni une enquête classique. Le récit se conclut par l'intervention d'un inspecteur chargé de déterminer les causes de la mort de Slim : assassinat, suicide ou crime passionnel ? Les passages en italique, constitués des réflexions de Slim, révèlent sa passion pour le soufisme et la philosophie : « Le monde étant infini, il ne peut y avoir de fin », écrit-il à Wafa dans son testament. Les procès-verbaux et notes dispersés dans le texte ajoutent une dimension hybride au récit, mêlant introspection et documentation. À travers ses personnages, Hajar Bali dresse le portrait d'adolescents et d'adultes en quête de repères, d'identité et de sens au sein d'une société qui, à l'image de ses jeunes héros, se cherche elle aussi.



Prorogation du délai d'acquittement de la vignette automobile au 31 mai prochain

Le délai d'acquittement de la vignette automobile a été prorogé au 31 mai prochain, en vertu d'une décision du ministère des Finances, publiée au Journal officiel (JO) n°10. Selon cette décision, signée le 11 janvier dernier par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, «le délai de la déli-

vance de la vignette automobile pour l'année 2026 est prorogé au 31 mai 2026 à 16 h 00». Pour rappel, le code du timbre fixe la période d'acquittement de la vignette automobile du 1^{er} au 31 mars de chaque année, avec la possibilité de prolonger cette période par décision du ministre des Finances. ■

AADL 3 : L'APOCE met en garde contre les fausses informations

L'Association de protection et d'orientation des consommateurs et de l'environnement (APOCE) a publié, hier, un communiqué officiel pour démentir catégoriquement les informations circulant sur les réseaux sociaux. Ces rumeurs évoquaient l'existence d'une plateforme numérique gérée par l'APOCE, destinée au téléchargement des ordres de paiement liés au programme AADL 3. Dans son communiqué, l'APOCE qualifie ces allégations de « totalement infondées », rappelant qu'elle « ne possède ni n'a lancé aucune plateforme numérique » en lien avec le téléchargement des ordres de paiement ou toute autre procédure technique relative au programme AADL 3. Face à la propagation de ces rumeurs, l'APOCE met en garde les citoyens et les souscripteurs contre la diffusion de « contenus non vérifiés ». Elle les invite à « s'appuyer exclusivement sur les pages officielles de l'organisation et les communications des institutions concernées » pour s'informer. L'association souligne que la diffusion d'« informations erronées » est susceptible de « créer une confusion préjudiciable aux souscripteurs », notamment dans un dossier aussi sensible que celui du logement. L'APOCE réaffirme son « engagement à défendre les droits des consommateurs » dans un « cadre strictement légal et transparent ». Elle rappelle que toute communication officielle émanera toujours de ses canaux habituels et invite les souscripteurs à « rester attentifs aux annonces des autorités compétentes ».

Ligue 1 Mobilis : Oussama Darfalou s'engage avec l'Olympique Akbou pour dix-huit mois



Le club de l'Olympique Akbou a annoncé vendredi soir le recrutement de l'attaquant international algérien Oussama Darfalou pour un contrat de 18 mois, devenant la quatrième recrue au mercato hivernal du club de Ligue 1 Mobilis de football. «Aujourd'hui, Oussama Darfalou arrive avec un parcours riche et une grande motivation pour apporter toute sa qualité et son sens du but à notre équipe. «Le contrat du joueur est de 18 mois, en attente de validation par les instances», a écrit le club sur sa page officielle. Né le 29 septembre 1993, Darfalou a fait ses premiers pas dans le football au sein de l'A Boussaâda, club de sa ville natale, qu'il rejoint dès l'âge de 11 ans. Après quatre années de formation, il poursuit son apprentissage dans les catégories de jeunes de l'ES Sétif puis de l'USM Alger, où il affine son sens du but et sa maturité tactique. C'est à 21 ans qu'il découvre le football senior sous les couleurs du RC Arbaâ, avant de revenir à l'USMA pour trois saisons riches en expérience. Ses performances lui ouvrent ensuite les portes du championnat professionnel néerlandais, où il évolue pendant quatre saisons avec Vitesse Arnhem, VVV Venlo et le PEC Zwolle, acquérant une bonne expérience européenne. Lors de la saison 2022/2023, l'ex-international algérien rejoint le CR Belouizdad, avant de vivre une courte expérience dans le championnat chinois avec Shaanxi Union. L'Olympique Akbou occupe la troisième place au classement de Ligue 1 Mobilis de football, avec un total de 26 points.

Attaf en visite de travail en Espagne

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a effectué une visite de travail en Espagne, au cours de laquelle il s'est entretenu avec son homologue espagnol, José Manuel Albares Bueno. Cette rencontre, organisée dans la capitale espagnole, s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens entre les deux pays. Les deux ministres ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Espagne, explorant des pistes pour dynamiser davantage leurs échanges, notamment dans les domaines de l'énergie, du commerce, des investissements, du



dans l'espace euroméditerranéen. Cette visite de travail marque une nouvelle étape dans le dialogue et la collaboration entre Alger et Madrid, alors que les deux pays cherchent à approfondir leur partenariat stratégique.

transport, ainsi que de la coopération judiciaire et consulaire. Ils ont également souligné l'importance de la prochaine visite du ministre espagnol en Algérie, qui permettra de préparer activement la huitième session de la réunion de haut niveau algéro-espagnole. Par ailleurs, les deux responsables ont échangé leurs points de vue sur plusieurs enjeux internationaux et régionaux, tels que la situation au Sahel et les défis communs



9E RÉUNION DE HAUT NIVEAU DES PRÉSIDENTS DES COURS CONSTITUTIONNELLES, DES COURS SUPRÊMES ET DES CONSEILS CONSTITUTIONNELS AFRICAINS

Leïla Aslaoui au Caire

La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, prend part, du 6 au 9 février au Caire (Egypte), à la 9e Réunion de haut niveau des présidents des Cours constitutionnelles, des Cours suprêmes et des Conseils constitutionnels africains, indique samedi un communiqué de cette instance.

La participation de Mme Aslaoui à cette réunion intervient à l'invitation du président de la Cour constitutionnelle suprême de la République arabe d'Egypte, le conseiller Boulos Fahmy Iskandar, selon la même source. Lors des travaux de cette réunion, les participants se pencheront sur «les défis auxquels est confrontée la justice constitutionnelle en Afrique, à travers trois séances portant sur divers axes», souligne le communiqué, précisant que «la première séance, sous la présidence de Mme Aslaoui, sera consacrée au thème de l'indépendance de la justice constitutionnelle». Le membre de la Cour constitutionnelle, Amar Boudiaf, y présentera une communication mettant en avant l'expérience algérienne en la matière. La deuxième séance sera consacrée aux défis technologiques et à l'intelligence artificielle, tandis que la troisième séance traitera de la question des limites de la compétence de la justice constitutionnelle. Les débats porteront sur les enjeux



auxquels est confrontée la justice constitutionnelle en Afrique, notamment les questions liées au contrôle constitutionnel, à la protection des données personnelles et à l'équilibre entre les pouvoirs. Cette réunion «offre une précieuse op-

portunité de concertation et de coordination des positions entre les institutions constitutionnelles africaines, au service des intérêts des peuples africains et de leurs attentes en termes de justice et de démocratie», ajoute la même source. ■

MOIS DE RAMADHAN

Le Croissant-Rouge algérien met en place un vaste programme de solidarité

Le Croissant-Rouge algérien (C-RA) a élaboré un vaste programme de solidarité englobant diverses activités visant à ancrer les valeurs d'entraide sociale à travers l'ensemble du territoire national, en prévision du mois sacré de Ramadhan, a indiqué samedi un communiqué de cette organisation. Le programme prévoit notamment la «distribution de plus de 200 000 colis alimentaires, en coordination avec les autorités locales, à travers l'ensemble des wilayas du pays, à l'issue du recensement des familles nécessiteuses via la plateforme numérique «Moustafid» du C-RA, précise la même source. À cet égard, le C-RA a indiqué veiller à ce que tous les colis alimentaires parviennent à leurs bénéficiaires avant le début du mois de Ramadhan, précisant que les comités de wilaya poursuivront la réception et la distribution des aides tout au long du mois sacré. Le programme pré-



voit également «l'installation de 17 chapiteaux géants d'une capacité d'accueil quotidienne variant entre 800 et 1 200 jeûneurs par chapiteau, à travers plusieurs wilayas du pays», outre «la distribution de repas au niveau des aéroports internationaux d'Alger, d'Oran et de Constantine», et «l'organisation d'un if-

tar quotidien à la gare routière du Caroubier (Alger)». D'autres activités sont également au programme, telles que «le soutien et l'accompagnement de plus de 47 écoles coraniques, la distribution de plus de 50 000 tenues de l'Aïd au profit des orphelins, et l'organisation de 20 000 opérations de circoncision collective». Par ailleurs, la commission médicale du C-RA poursuivra, par le biais des caravanes médicales, ses activités durant tout le mois de Ramadhan, notamment par l'organisation de campagnes de sensibilisation sur le diabète et le régime alimentaire. Le C-RA a conclu son communiqué en lançant un appel aux bienfaiteurs et aux entreprises pour soutenir cette action de solidarité à travers l'ensemble des wilayas, notant que ce programme sera mis en œuvre avec la participation de plus de 12 000 bénévoles relevant des différents comités de wilaya. ■